RAPPORT ANNUEL 1985

Hydro-Québec est une entreprise québécoise de service public, qui assure la production, le transport et la distribution de la quasi-totalité de l'électricité vendue sur le territoire québécois. Créée en 1944 et devenue compagnie à fonds social en 1981, elle a pour objets de fournir de l'énergie et d'œuvrer dans les domaines de la recherche et de la promotion relatives à l'énergie, de la transformation et de l'économie de l'énergie, de même que dans tout domaine connexe ou relié à l'énergie.

Hydro-Québec a trois filiales à part entière en exploitation. La Société d'énergie de la Baie James (SEBJ) gère les grands travaux d'équipement du réseau de la société mère. Hydro-Québec International fournit à l'étranger des prestations d'ingénierie et de conseil dans le domaine de l'électricité. La Société de transmission électrique de Cedars Rapids Limitée est une entreprise de transport d'électricité.

En outre, Hydro-Québec possède 85 % des actions ordinaires de Nouveler inc., entreprise surtout active dans le secteur des technologies d'utilisation de l'énergie et de l'efficacité énergétique. Elle détient aussi des intérêts dans le capital-actions de Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited (CFLCo), société exploitante de la centrale de Churchill Falls.

En 1985, Hydro-Québec a acquis des participations dans les sociétés Electrolyser inc. et HydrogenAL inc. en vue de la production d'hydrogène liquide, ainsi que dans la société ArgonAL inc. pour la production d'argon liquide.

Gouvernement du Québec
Cabinet du ministre de l'Énergie et des Ressources

Québec, le 6 mai 1986

Monsieur Pierre Lorrain
Président de l'Assemblée nationale
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel d'Hydro-Québec pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources,

John Ciaccia

CHIFFRES CLÉS DE L'EXERCICE 1985 ET DES NEUF EXERCICES PRÉCÉDENTS

Indicateurs financiers*

(Millions de dollars)

	1985	1984	1983	1982	1981	1980	1979	1978	1977	1976
Actif total	**29 183**	27 129	25 179	23 162	20 700	18 009	15 485	12 833	10 621	9 124
Dette à long terme	**20 123**	18 326	16 453	15 628	13 713	12 107	10 354	8 897	7 552	6 566
Avoir de l'actionnaire	**6 720**	6 511	6 366	5 719	4 926	4 374	3 628	2 882	2 359	1 977
Investissements	**1 615**	1 681	2 248	2 546	2 668	2 592	2 818	2 588	1 956	1 268
Revenus des ventes d'électricité	**4 423**	4 101	3 593	3 257	2 770	2 413	1 956	1 600	1 263	1 071
Bénéfice net	**209**	301	707	800	559	746	746	523	382	311

Données d'exploitation

	1985	1984	1983	1982	1981	1980	1979	1978	1977	1976
Puissance installée** *(Mégawatts)*	**23 510**	23 480	21 301	19 142	18 552	16 862	14 475	12 979	12 523	12 409
Ventes d'électricité *(Milliards de kilowattheures)*	**133,9**	123,8	107,7	103,6	106,9	104,0	97,0	92,6	87,5	85,2
Nombre total d'abonnements *(Milliers)*	**2 784**	2 697	2 644	2 565	2 504	2 416	2 372	2 318	2 265	2 188

* *Ces indicateurs sont extraits des états financiers consolidés, qui comprennent les états financiers d'Hydro-Québec et de ses filiales.*

** *En plus de la puissance installée de ses propres centrales, Hydro-Québec dispose de la majeure partie de la production de la centrale de Churchill Falls, d'une puissance nominale de 5 225 mégawatts.*

SOMMAIRE

5 Message du président du Conseil d'administration et du président-directeur général

Hydro-Québec présente partout pour mieux vous servir

11 Présente au Québec

16 Présente sur les marchés externes

19 Présente dans le progrès technologique

22 Présente à l'étranger

La vie de l'entreprise en 1985

27 Les ressources humaines

30 Le développement des installations

34 Hommage à M. Joseph Bourbeau

Compte rendu financier

37 Les résultats financiers

41 États financiers consolidés d'Hydro-Québec et Statistiques

62 États financiers de la Caisse de retraite d'Hydro-Québec

M. Guy Coulombe,
président-directeur général, et
M. A. Hervé Hébert, président
du Conseil d'administration.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Malgré une conjoncture particulièrement difficile, Hydro-Québec a terminé l'année 1985 avec un bénéfice net de 209 millions de dollars, une baisse de 92 millions de dollars par rapport à l'année précédente.

Trois facteurs ont durement touché Hydro-Québec en 1985. D'une part, les mises en service des trois dernières années marquant la fin des travaux de la phase I du complexe La Grande ont continué d'entraîner des dépenses additionnelles, principalement en raison du virement à l'exploitation des intérêts jusqu'alors imputés à la construction. D'autre part, le dollar canadien a perdu du terrain, non seulement par rapport à la devise américaine mais aussi, pour la première fois depuis la fin des années 70, par rapport à toutes les devises importantes. Cette évolution du taux de change du dollar canadien a occasionné des dépenses supplémentaires de l'ordre de 200 millions de dollars au chapitre des dépenses d'intérêts en monnaies étrangères et de la perte de change sur le capital. Enfin, bien que les revenus des ventes à l'exportation soient en progression par rapport à l'année précédente, leur croissance a considérablement ralenti en raison d'une demande plus faible que prévu, de contraintes techniques de livraison et de prix unitaires moindres, conséquence de la chute du prix du mazout lourd sur les marchés internationaux au printemps dernier.

Hydro-Québec a réagi en revoyant ses priorités à court terme et en réduisant ses dépenses d'exploitation. Aidée par l'évolution favorable des taux d'intérêt, elle a pu ainsi limiter la chute de son bénéfice net, mais elle n'a pu empêcher son taux de capitalisation de glisser sous les 25 %.

Sur le plan de la mise en marché, Hydro-Québec a poursuivi l'intensification de son action commerciale. Les résultats de cet effort de vente, qui se sont fait sentir graduellement au cours des trois dernières années, se sont traduits par des revenus additionnels s'élevant à 467 millions de dollars pour la seule année 1985. De plus, Hydro-Québec a réalisé un pas important vers une percée durable sur les marchés d'exportation : d'abord, par la signature avec les New England Utilities du plus important contrat d'énergie garantie de son histoire, soit la livraison de 70 milliards de kilowattheures échelonnée sur dix ans à partir de 1990 ; ensuite, par l'acquisition de la Société de transmission électrique de Cedars Rapids Limitée, propriétaire d'un corridor et d'une ligne de transport situés essentiellement à l'extérieur du Québec et donnant directement accès aux marchés américains.

Par ailleurs, pour donner une nouvelle dimension à ses activités de développement technologique et promouvoir de nouvelles utilisations de l'électricité, Hydro-Québec a acquis une participation de 33 1/3 % dans la société Electrolyser inc. et s'est associée avec Air Liquide Canada Limitée pour former la société HydrogenAL inc., en vue de construire une usine de production et de liquéfaction d'hydrogène à Bécancour. Elle est aussi devenue l'actionnaire majoritaire de Nouveler inc.

Enfin, Hydro-Québec a poursuivi la réflexion amorcée l'année précédente en vue de préparer l'avenir. Dans cette démarche, elle sait qu'elle peut compter sur sa principale ressource : son personnel. Les hommes et les femmes qui constituent ses équipes de gestion ; les hommes et les femmes qui, par leur formation, leur compétence, leurs connaissances et leur expérience, peuvent formuler ensemble les stratégies, assurer la cohérence des actions et fournir l'énergie nécessaire pour assumer le changement avec la disponibilité et le sens des responsabilités qu'ils ont toujours su démontrer.

Avant de conclure, nous tenons à remercier les membres du Conseil d'administration d'Hydro-Québec pour l'appui constant et attentif qu'ils ont fourni. Nous exprimons également notre sincère gratitude à M. Joseph Bourbeau qui, jusqu'à ce qu'il quitte le poste de président l'automne dernier, a apporté une longue expérience et un concours précieux au Conseil d'administration.

Le président du
Conseil d'administration,

A. Hervé Hébert

Le président-directeur général,

Guy Coulombe

le 27 mars 1986

HYDRO-QUÉBEC

PRÉSENTE PARTOUT

POUR MIEUX

VOUS SERVIR

Maximiser les retombées de ses activités au profit du Québec, telle est l'orientation qu'Hydro-Québec s'était donnée au début de 1985 dans son plan de développement. Pour y parvenir, l'entreprise a renforcé son action sur tous les plans.

Au Québec, elle a diversifié ses programmes commerciaux afin d'offrir à chaque catégorie de clients un produit adapté à ses besoins. Ainsi, les rabais tarifaires et la promotion des électrotechnologies répondaient à la nécessité d'élargir et de consolider la base industrielle du Québec tout en rendant l'industrie plus compétitive sur la scène internationale. De leur côté, les programmes de conversion à l'électricité ont permis à de nombreux clients de trouver une solution économique à leurs problèmes énergétiques, et à Hydro-Québec d'augmenter ses revenus. Quant aux achats de l'entreprise, ils ont contribué à soutenir plus de 57 000 emplois directs et indirects dans l'économie québécoise.

Sur les marchés externes, Hydro-Québec a multiplié les démarches pour promouvoir son produit, son savoir-faire et son image. Un important contrat a été signé pour la livraison d'énergie garantie aux États-Unis ; ce contrat consolide la position d'Hydro-Québec sur ce marché prometteur et ouvre la voie à une percée durable.

Concurremment, Hydro-Québec s'est associée à des partenaires industriels du Québec en vue de mettre au point et de commercialiser des technologies de pointe susceptibles non seulement d'accroître la fiabilité de son réseau, mais également de répondre aux besoins d'autres réseaux. Sa stratégie de diversification vise aussi à favoriser l'émergence au Québec d'entreprises spécialisées dans de nouvelles technologies.

Enfin, par l'entremise de sa filiale Hydro-Québec International, Hydro-Québec met au service des entreprises et des organismes qui œuvrent dans le domaine de l'électricité toute son expérience de concepteur, de constructeur et d'exploitant de réseau électrique.

Au Québec, sur ses marchés d'exportation et à l'étranger, Hydro-Québec se veut un partenaire de choix. Elle est présente partout, pour mieux servir sa clientèle.

« Partout au Québec, j'ai pu constater que nos représentants s'appliquent à satisfaire la clientèle et qu'ils mettent tout en œuvre pour la conseiller rapidement, clairement et efficacement. »

— *Roger Lanoue*
Directeur, Services à la clientèle
Hydro-Québec
(Sous l'œil expert de Claudette Massicotte, représentante au secteur Trois-Rivières)

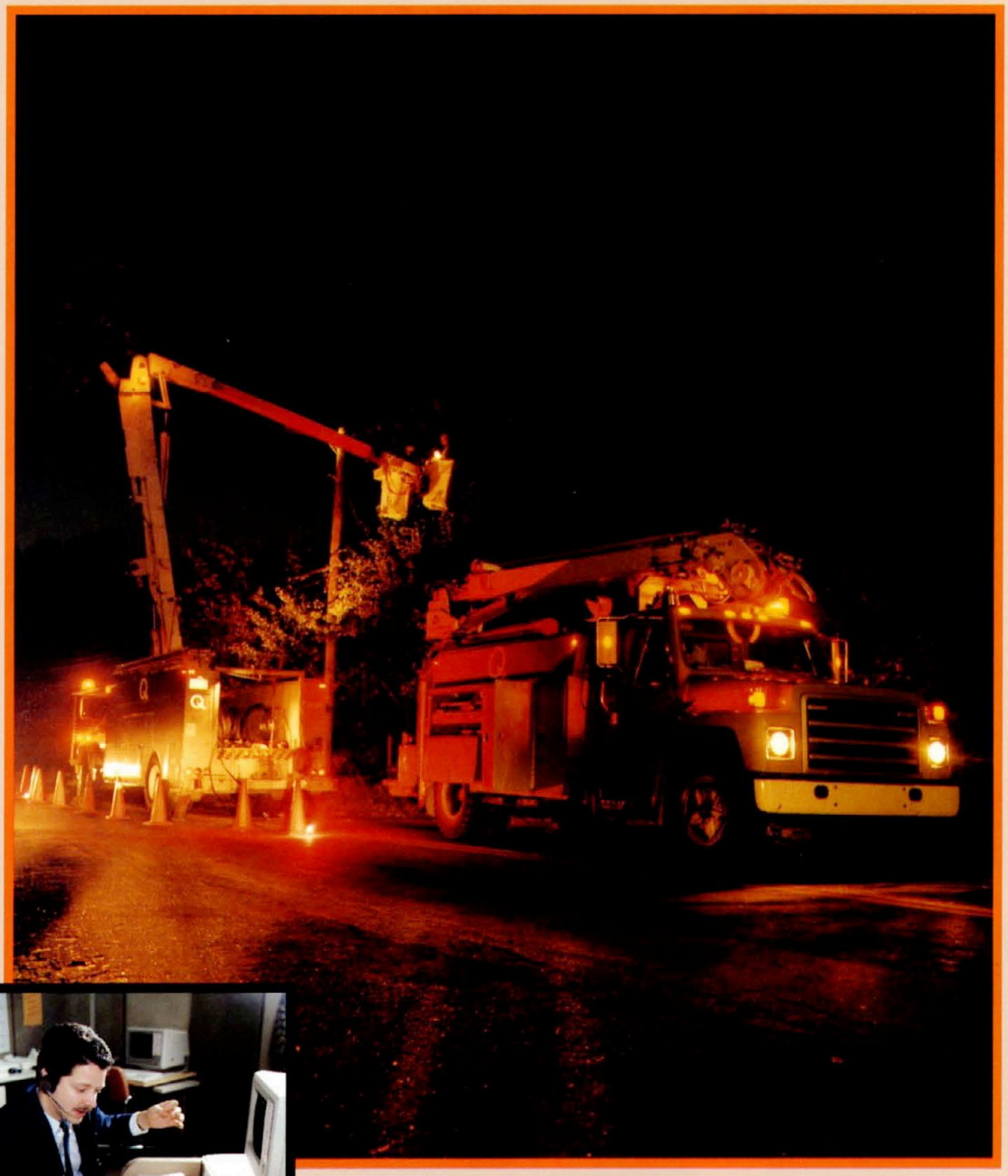

Jour et nuit, été comme hiver, des équipes de travail alertes veillent au bon fonctionnement des installations électriques.

Plus que jamais à l'écoute de sa clientèle, Hydro-Québec entend lui offrir un service de qualité. Tel est le message véhiculé dans la campagne publicitaire 1985-1986 dont on voit ici un extrait.

« L'initiative d'Hydro-Québec d'encourager la conversion à l'électricité d'une partie de nos systèmes de chauffage nous a permis d'obtenir un soutien technique et financier extrêmement précieux et de réduire nos frais de chauffage d'environ 20 %. »
— *Rock Gauthier*
Directeur des services de l'équipement
Commission scolaire régionale Yamaska

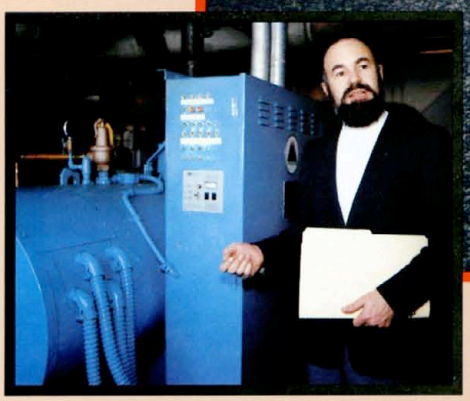

« Vu le vif intérêt de notre clientèle des secteurs institutionnel, commercial et industriel pour nos programmes commerciaux, nous mettons tout en œuvre pour satisfaire à la demande. »
— *Gaston Gadbois*
Représentant commercial
Secteur Ozias-Leduc
Région Richelieu
Hydro-Québec

À l'école Fadette de Saint-Hyacinthe, la bi-énergie contribue à assurer confort et bien-être à un coût avantageux.

HYDRO-QUÉBEC PRÉSENTE AU QUÉBEC

Résultats très satisfaisants des programmes commerciaux

Depuis 1982, Hydro-Québec a mis en œuvre un large éventail de programmes commerciaux qui visaient, en proposant des conditions très attrayantes, à écouler rapidement ses surplus et à rentabiliser ainsi les équipements de production. Ces programmes de masse devaient avant tout donner des résultats valables à court terme. Le but a été atteint : les ventes directement attribuables à l'ensemble des programmes au Québec s'élèvent à près de 16 milliards de kilowattheures pour 1985 seulement, et représentent des revenus supplémentaires de l'ordre de 298 millions de dollars.

Le programme d'électrification des chaudières industrielles, appliqué de 1981 à 1984, a produit en 1985 des ventes de l'ordre de 12 milliards de kilowattheures et des revenus d'environ 209 millions de dollars. Quant au programme de rabais tarifaires, qui représente en quelque sorte une contribution d'Hydro-Québec à la relance économique, il a suscité des investissements de l'ordre de 2 700 millions de dollars depuis qu'il a été proposé aux industriels en 1983, et les rabais consentis à ce jour représentent 36,5 millions de dollars. Tous les volets du programme de subventions pour l'installation du chauffage bi-énergie ont connu un vif succès en 1985 : pour les habitations individuelles, où le programme s'est terminé en fin d'année, les revenus se sont élevés à 48,6 millions de dollars ; pour les immeubles d'habitation, ils ont été de 2,3 millions de dollars et pour les institutions, ils ont atteint 3,4 millions. Enfin, le programme de stabilisation tarifaire, qui constitue un premier pas sur la voie du partage de risques et de bénéfices entre Hydro-Québec et sa clientèle industrielle, donne des résultats très satisfaisants : près de 60 % des clients actuels forts consommateurs d'électricité et susceptibles de souscrire au programme y ont adhéré à la fin de 1985.

1985, année de transition

Les surplus de production qui ont été à l'origine des programmes commerciaux de la première vague s'amenuisent et l'entreprise doit rajuster son action commerciale en conséquence. À cet égard, on peut considérer 1985 comme une année de transition où Hydro-Québec s'est préoccupée à la fois de renforcer les positions déjà acquises et de stimuler la croissance des marchés à long terme. Les programmes commerciaux lancés en juin illustrent bien cette transition : d'une part, un quatrième volet du programme bi-énergie destiné aux industries et aux commerces, et un programme de conversion à l'électricité du chauffage de l'eau s'adressant à l'ensemble de la clientèle ; d'autre part, un programme d'aide à l'implantation des électrotechnologies dans les industries. Ce dernier programme vise à favoriser la diffusion de technologies électriques hautement efficaces dans les procédés industriels ; il devrait permettre à Hydro-Québec de s'assurer des bénéfices à plus long terme, et aux industries de diminuer leurs coûts de production.

La recherche commerciale débouche sur une deuxième vague de programmes commerciaux

Les programmes commerciaux de la deuxième vague correspondent aussi à une connaissance plus précise des marchés. Les études de fond menées en 1984 et en 1985 ont en effet permis de définir les marchés potentiels de conversion et de croissance par principaux usages, d'évaluer l'offre de produits et de services susceptibles d'être bien accueillis, et de mettre au point une stratégie qui prend en

« Hydro-Québec travaille de concert avec sa clientèle pour façonner l'infrastructure industrielle qui est en pleine mutation au Québec. Or, les électrotechnologies s'imposent comme un élément moteur de la modernisation, de la diversification et de la polyvalence de l'entreprise des années quatre-vingts. »

— *Laurent Cupani*
Directeur, Grande entreprise et Technologie
Hydro-Québec

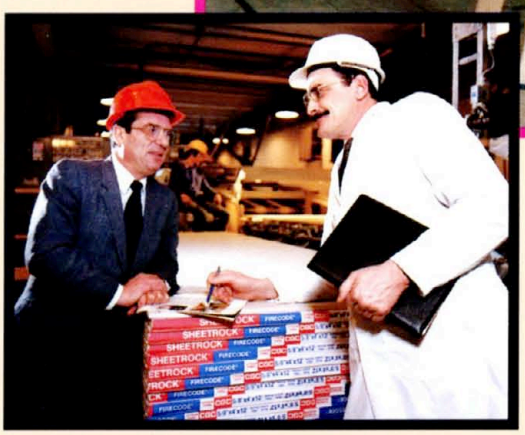

« Conçu et mis au point grâce à une collaboration soutenue d'Hydro-Québec, le système de séchage du placoplâtre que nous avons implanté fonctionne entièrement à l'électricité, une première en Amérique du Nord. Il s'agit là d'un atout de taille qui nous permet notamment d'accroître notre productivité et notre rendement. »

— *Roderic Cyr*
Directeur des usines de Montréal et de Saint-Jérôme
Compagnie du Gypse du Canada Limitée

Un placoplâtre de première qualité, produit en plus grande quantité, à un coût moindre et dans de meilleures conditions. Voilà un exemple des avantages dont bénéficient nos partenaires industriels pour qui la compétitivité passe par les électrotechnologies.

compte les attentes des clients, les contraintes financières à long terme d'Hydro-Québec et la concurrence plus vive des autres formes d'énergie.

Poursuivant la transition amorcée en 1985, Hydro-Québec proposera dans les années à venir des programmes commerciaux qui s'adresseront à des segments de marché plus spécifiques, susceptibles de bénéficier de l'avantage comparatif de l'électricité.

Les électrotechnologies : un marché qui démarre

En même temps qu'elle lançait son programme d'aide à l'implantation des électrotechnologies dans les industries, Hydro-Québec mettait à l'œuvre l'équipe d'ingénieurs qu'elle a spécialement formés pour intervenir auprès des petites et moyennes entreprises.

Par ailleurs, les efforts du groupe d'attachés et de conseillers commerciaux, mis sur pied en 1983 pour promouvoir les électrotechnologies, ont permis de remplacer une puissance d'environ 100 mégawatts produite par des combustibles fossiles, dont près de 70 mégawatts en 1985 seulement.

Afin de consolider son action dans la diffusion d'applications nouvelles de l'électricité, Hydro-Québec a été l'instigatrice de la création en 1985 du Comité canadien des électrotechnologies. Ce comité est formé de représentants de l'industrie, des bureaux d'ingénieurs-conseils, des universités, des manufacturiers, d'Hydro-Québec et de l'Association canadienne de l'électricité, qui représente les services publics d'électricité du Canada. Admis au sein de l'Union internationale d'électrothermie, il pourra faire bénéficier les utilisateurs canadiens des progrès réalisés dans les différents pays membres de ce forum de concertation internationale.

La clientèle : une préoccupation majeure

Ces dernières années, Hydro-Québec a consacré d'importantes ressources financières à l'amélioration de la qualité de l'alimentation électrique. Ainsi, elle entreprenait en 1984 un programme d'amélioration de la continuité du service de plus d'un milliard de dollars. Ces investissements devraient contribuer principalement à diminuer la fréquence et la durée des pannes sur les réseaux de distribution et de répartition, ainsi que les risques de pannes sur le réseau de transport. Le programme, qui devait s'échelonner jusqu'en 1987, a été prolongé jusqu'en 1988. L'entreprise a également continué au cours de l'année la rénovation des conduits souterrains de la ville de Montréal ; ce projet, qui s'étendra jusqu'en 1990, représente des investissements de plus de 500 millions de dollars.

La qualité globale du service dépend également de l'amélioration des relations avec la clientèle. Hydro-Québec s'est déjà engagée dans cette voie : elle poursuit depuis 1983 un programme visant l'amélioration des systèmes de communications téléphoniques afin d'être en mesure de répondre plus rapidement aux besoins des clients. Dans la foulée de ces efforts, elle entreprendra de moderniser ses pratiques commerciales et de personnaliser davantage ses relations avec la clientèle.

Enfin, l'adéquation des produits et des services aux besoins particuliers de la clientèle contribue elle aussi à la qualité globale du service. Pour réaliser cette adéquation, Hydro-Québec axera ses efforts sur la définition de normes de continuité de service, sur l'établissement d'un règlement régissant la fourniture et la vente de l'électricité, et sur l'amélioration du service après-vente de ses produits et services.

L'environnement : des actions concrètes

Hydro-Québec adoptait en 1984 une politique d'environnement par laquelle elle affirmait sa responsabilité en matière de protection et de mise en valeur des ressources de l'environnement. La mise en œuvre de cette politique en 1985 s'est traduite par des actions concrètes.

Ainsi, Hydro-Québec a entrepris, de concert avec 21 municipalités, deux programmes de mise en valeur de l'environnement sur le parcours des nouvelles lignes Nicolet-des Cantons et des Cantons — Nouvelle-Angleterre. Ces programmes représentent chacun des investissements d'environ deux millions de dollars.

En matière de contrôle de la végétation dans les emprises de lignes, les recherches se poursuivent sur des modes d'entretien plus efficaces dont les impacts secondaires sur l'environnement seraient moindres.

Hydro-Québec s'est donné en 1985 un plan d'action pour la gestion, l'élimination et le remplacement des biphényles polychlorés (BPC) et des huiles contaminées aux BPC contenus dans ses équipements. À cet égard, l'entreprise a suscité la formation du Comité des utilisateurs de BPC, qui regroupe la majorité des entreprises publiques, parapubliques et privées et des associations intéressées à la question au Québec ; en même temps, elle a élaboré une technologie de destruction des BPC qui pourrait être commercialisée dès 1986.

Enfin, dans un objectif d'ouverture aux publics, Hydro-Québec a poursuivi la concertation amorcée en 1984 avec l'Union des producteurs agricoles et elle a créé des comités mixtes avec les communautés cries.

Analyse des ventes au Québec

Croissance de 8,7 % des ventes totales au Québec

Les ventes au Québec s'élèvent à 109,7 milliards de kilowattheures, soit une croissance de 8,7 %. L'augmentation des ventes d'électricité régulière s'est poursuivie au même rythme qu'en 1984, avec un taux de croissance de 7,3 %, tandis que celle des ventes d'électricité excédentaire s'établit à 22,1 %. Les revenus des ventes totales au Québec se chiffrent à 3 750 millions de dollars, en hausse de 8,5 % sur 1984.

Secteur domestique et agricole : hausse de 6,6 %

Les ventes d'électricité dans ce secteur ont progressé de 6,6 % en 1985. La conversion depuis 1983 de plus de 145 000 systèmes de chauffage à la bi-énergie dans les habitations individuelles et dans les immeubles d'habitation y a contribué dans une large mesure.

Cette progression est aussi attribuable à l'attrait qu'exerce le chauffage tout électrique. Dans les habitations existantes, 40 000 systèmes au mazout ont été convertis à l'électricité en 1985, malgré la fin des subventions du Programme canadien de remplacement du pétrole. Dans les constructions nouvelles (environ 43 000 en 1985), le taux de pénétration a été cette année encore de 86 %. Au total, 63 % des habitations québécoises utilisent maintenant l'électricité comme source principale de chauffage, comparativement à 57 % en 1984.

Les revenus des ventes dans ce secteur ont augmenté de 8,4 % par rapport à 1984.

Secteur commercial en remontée

En 1984, les ventes d'électricité dans le secteur commercial n'avaient progressé que de 0,3 % à cause du reclassement de nombreux abonnements dans le secteur domestique et agricole. Sans ces reclassements, la croissance était tout de même faible, soit 2,3 %, en raison de la concurrence serrée du gaz et du faible taux d'occupation des locaux commerciaux construits depuis 1983.

En 1985, Hydro-Québec a étendu avec succès son programme bi-énergie à ce secteur. Par ailleurs, le redémarrage de l'économie a entraîné le retour à la normale du taux d'occupation des locaux commerciaux et une reprise de la construction. En conséquence, malgré une concurrence restée vive, le volume des ventes dans le secteur commercial a progressé de 5,1 % et les revenus de 6,6 %, par rapport à 1984.

Secteur industriel : le redressement se poursuit

Le redressement amorcé en 1984 dans le secteur industriel s'est poursuivi en 1985. La croissance des ventes d'électricité régulière atteint 9,5 % et les revenus découlant de ces ventes sont en hausse de 7,5 %. Cette progression est attribuable à l'effet conjugué d'une nette reprise de l'économie et du programme de rabais tarifaires, qui ont stimulé l'activité surtout dans les pâtes et papiers, les mines ainsi que la fonte et affinage (notamment avec la mise en exploitation de l'aluminerie Reynolds). L'élargissement du programme bi-énergie à ce secteur devrait produire des résultats en 1986.

Hausse de 22,1 % des ventes d'électricité excédentaire au Québec

Le programme d'électrification des chaudières industrielles, qui a pris fin en août 1984, a contribué à augmenter la consommation en 1985 où l'installation progressive des nouvelles chaudières s'est poursuivie. Cependant, la mise en exploitation de ces équipements a été ralentie par des difficultés techniques, et leur utilisation a été moins intensive que prévu. En conséquence, les ventes totales d'électricité excédentaire au Québec sont inférieures à la prévision, soit 12,1 milliards de kilowattheures au lieu de 15 milliards de kilowattheures, mais ce volume représente néanmoins une hausse appréciable de 22,1 % sur 1984. Les revenus provenant de ces ventes s'élèvent à 209 millions de dollars, une augmentation de 27,0 % par rapport à 1984.

Ventes d'électricité régulière au Québec (1981-1985)

(en milliards de kilowattheures)

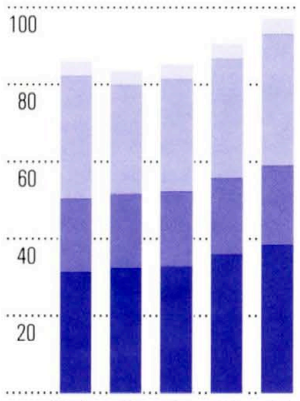

	1981	82	83	84	85
	3,6	3,5	3,6	3,8	4,0
	31,5	28,7	29,3	31,4	34,4
	19,2	19,2	19,7	19,8	20,8
	31,5	32,1	32,5	36,0	38,4
	85,8	**83,5**	**85,1**	**91,0**	**97,6**

(en millions de dollars)

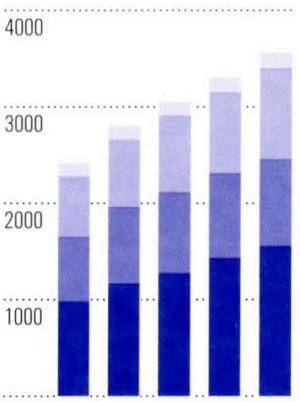

	1981	82	83	84	85
	110	127	137	148	157
	620	692	763	840	904
	663	774	855	880	938
	973	1 164	1 265	1 422	1 542
	2 366	**2 757**	**3 020**	**3 290**	**3 541**

- Divers (réseaux de distribution municipaux, réseaux voisins québécois, etc.)
- Industriel
- Général
- Domestique et agricole

Déboiser d'une façon sélective contribue à la protection du patrimoine faunique. Près de Lachute, les 1re et 2e lignes du réseau de transport de la Baie James traversent le ravage de cerfs de Virginie de Hill Head en harmonie avec le milieu.

« Fidèles à l'esprit et à la lettre de la politique d'environnement qu'Hydro-Québec s'est donnée, l'étude d'impact et le suivi environnemental à Hill Head constituent des cas types qui commencent à faire école en Amérique du Nord. »

— *Pierre Lamothe*
Chargé d'environnement
Région Montmorency
Hydro-Québec

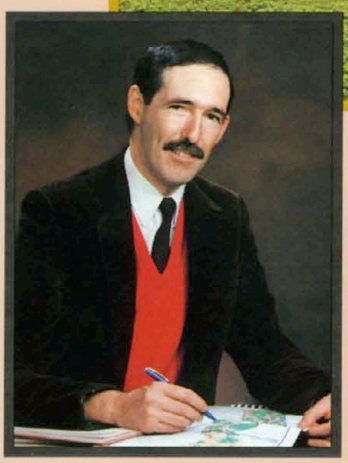

« Un aménagement intelligent du territoire permet aujourd'hui à beaucoup de gens comme moi de vivre pleinement leur passion pour la conservation tout en travaillant au périmètre d'ensembles technologiques comme l'aéroport de Mirabel et les lignes de transport d'Hydro-Québec. »

— *Francine Lalande*
Gestionnaire
Bois de Belle-Rivière

HYDRO-QUÉBEC PRÉSENTE SUR LES MARCHÉS EXTERNES

En 1985, les ventes d'électricité à l'exportation ont produit des revenus de 673 millions de dollars. Sur le marché américain, les revenus des ventes s'élèvent à 332 millions de dollars ; la tendance passée et les contrats déjà signés laissent entrevoir une solide progression sur ce marché.

Contrat historique avec les New England Utilities

En 1985, Hydro-Québec a franchi une nouvelle étape dans le développement de ses marchés externes en signant avec les New England Utilities le plus important contrat de vente d'énergie garantie de son histoire. S'échelonnant sur dix ans à partir de 1990, ce contrat prévoit la livraison de 70 milliards de kilowattheures à raison de 7 milliards de kilowattheures par année, avec possibilité de prolongement jusqu'en 2004 si toutes les livraisons ne sont pas effectuées dans la période 1990-2000. Premier contrat d'énergie garantie à un horizon aussi éloigné, il constitue, après les contrats d'énergie excédentaire, un pas important dans la voie qu'Hydro-Québec explore actuellement : réaliser une percée durable sur les marchés d'exportation qui se traduise par des contrats de puissance et d'énergie garanties à long terme.

Les livraisons seront effectuées par une ligne d'interconnexion à courant continu reliant le poste des Cantons au Québec et le poste Comerford au New Hampshire. Cette ligne, dont la construction a déjà commencé en vue de l'exécution de contrats signés antérieurement, sera prolongée à ses deux extrémités, jusqu'au poste Radisson au Québec et jusqu'au poste Sandy Pond au Massachusetts.

Achat de la Société de transmission électrique de Cedars Rapids Limitée

En décembre, Hydro-Québec a acquis d'Alcoa Securities Corporation, filiale de la société Aluminum Company of America (Alcoa), la totalité des actions en circulation de la Société de transmission électrique de Cedars Rapids Limitée. Cette société possède et exploite une ligne de transport d'énergie électrique entre la centrale des Cèdres d'Hydro-Québec et la frontière canado-américaine ; elle détient en outre un contrat d'approvisionnement d'énergie par Hydro-Québec qui expire à la fin du siècle.

La transaction comprenait également un droit d'usage de la ligne qui prolonge celle de la Société de transmission électrique de Cedars Rapids Limitée depuis la frontière jusqu'au poste Dennison, dans l'État de New York, et qui appartient à la Long Sault, Inc., autre filiale d'Alcoa. Cette acquisition ouvre la porte à une diversification géographique et constitue un atout important pour le développement des marchés d'exportation.

Début des livraisons au Vermont Department of Public Service

La livraison de 150 mégawatts en vertu du contrat signé en 1984 avec le Vermont Department of Public Service a commencé en septembre 1985. Cette livraison s'effectue par l'interconnexion entre le poste Bedford au Québec et le poste Highgate au Vermont.

Les interconnexions

Le développement des marchés externes est tributaire de la capacité des interconnexions. Au cours des dernières années, les efforts de vente sur ces marchés se sont traduits par l'accroissement de la capacité de livraison des lignes d'interconnexion et par l'intensification de leur utilisation. À la fin de 1985, la capacité de livraison des interconnexions était de 4 575 mégawatts. Toutefois, l'entreprise n'a pu utiliser pleinement ce potentiel, en raison notamment de problèmes techniques qui font l'objet de plusieurs études conjointes importantes entre Hydro-Québec et les réseaux voisins.

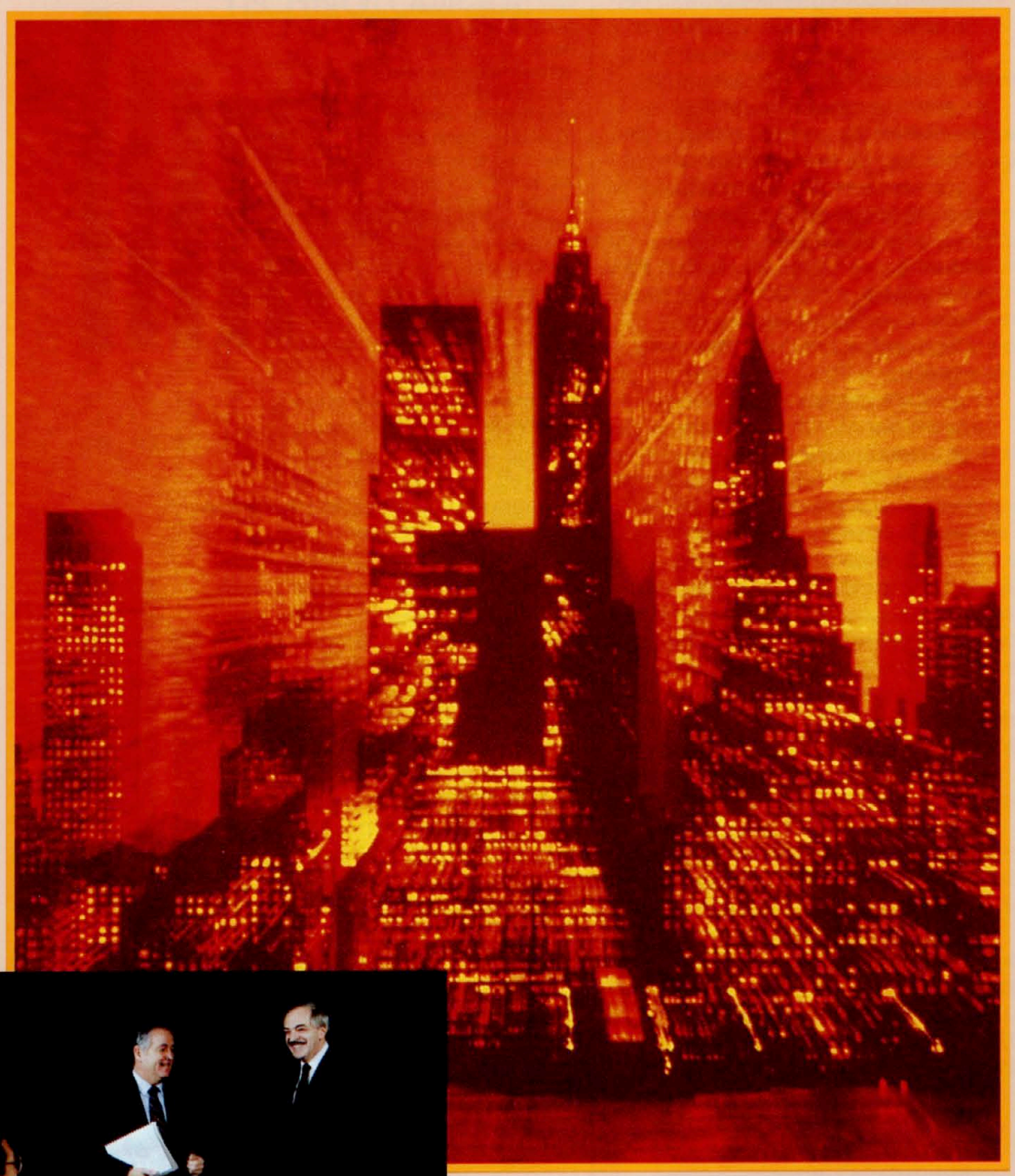

1985, première année d'existence du bureau new-yorkais de la 56e Rue. Cette porte ouverte sur les milieux technologique, énergétique et financier américains permet à Hydro-Québec de se positionner au cœur de l'action.

MM. Kelley et Guevremont visitent l'une des installations d'exploitation automatisées les plus sophistiquées en Amérique du Nord : le centre de conduite du réseau d'Hydro-Québec, à Montréal. M. Joseph-Henri Bénard, répartiteur, les y accueille.

« L'énergie constitue le pivot d'une association fructueuse dont le Québec et la Nouvelle-Angleterre ne cesseront de bénéficier au cours des prochaines années. »

— *Donald Kelley*
Vice-président, Énergie et Planification
Central Maine Power Company
États-Unis

« Nous sommes persuadés que les échanges commerciaux que nous entretenons avec les États de la Nouvelle-Angleterre continueront de servir la prospérité de nos régions respectives. »

— *Jacques Guevremont*
Vice-président, Mise en marché externe
Hydro-Québec

Hydro-Québec affirme sa présence sur les marchés américains

Le 21 mars 1985, Hydro-Québec a ouvert officiellement à New York un premier bureau permanent à l'extérieur du Québec, placé sous la direction d'un vice-président, Affaires américaines. Cette inauguration a eu lieu en présence du premier ministre du Québec, de représentants des gouverneurs des États du nord-est américain et des membres de la haute direction d'Hydro-Québec ; elle a été l'occasion de réunir des partenaires industriels, commerciaux et financiers de l'entreprise aux États-Unis et au Québec.

En établissant cette antenne new-yorkaise, Hydro-Québec poursuit un objectif essentiel : consolider et faciliter la pénétration de son produit sur les marchés du nord-est américain.

Au-delà de la promotion de l'hydroélectricité auprès des milieux gouvernementaux et des autres intervenants de la scène énergétique, le bureau de New York assure une présence permanente aux États-Unis et se tient à l'écoute des milieux de la finance, de l'industrie et de la recherche.

Hydro-Québec souhaite que ses activités aux États-Unis se développent de la manière la plus harmonieuse et la plus fructueuse possible : le bureau de New York y contribue.

La fonction Prospection industrielle : un nouveau moyen d'action

En 1985, Hydro-Québec a créé une fonction Prospection industrielle au sein du groupe Marchés externes. Cette équipe est le nouvel outil qu'Hydro-Québec s'est donné pour promouvoir l'électricité du Québec auprès des entreprises étrangères fortes consommatrices et pour répondre aux besoins des investisseurs industriels étrangers. Elle a pour mission de convaincre ces entreprises d'implanter de nouvelles usines au Québec en leur faisant valoir les tarifs et les programmes commerciaux d'Hydro-Québec.

Depuis sa création, l'équipe de Prospection industrielle a entrepris des opérations de marketing en Europe, aux États-Unis et au Japon.

Bonne performance sur les marchés d'exportation

Le volume des ventes d'électricité à d'autres réseaux du Canada et des États-Unis s'élève à 24,2 milliards de kilowattheures, en hausse de 5,7 % sur 1984, et représente 18,1 % des ventes totales d'Hydro-Québec. Les revenus de ces ventes ont progressé de 4,2 % pour atteindre 673 millions de dollars ; ils représentent 15,2 % des revenus d'électricité d'Hydro-Québec.

Malgré la mise en service de la ligne d'interconnexion entre le poste Bedford au Québec et le poste Highgate au Vermont, en septembre 1985, le volume des exportations aux États-Unis a diminué de 14,7 % par rapport à 1984. Plusieurs facteurs ont contribué à ce fléchissement : les multiples difficultés techniques survenues au poste redresseur-onduleur de Châteauguay ; la limitation de la capacité de l'interconnexion à 765 kilovolts entre les postes Châteauguay au Québec et Massena dans l'État de New York, par suite de contraintes sur le réseau américain ; la faible croissance de la consommation dans ce dernier État et le bon fonctionnement de ses centrales nucléaires.

Les échanges avec les autres réseaux canadiens se sont poursuivis activement en 1985. Les ventes à ces réseaux ont progressé de 25,5 % par rapport à l'année précédente.

Le marché américain a absorbé 39,6 % des 24,2 milliards de kilowattheures vendus à l'exportation, et le marché canadien hors Québec, 60,4 %.

Ventes à l'exportation (1981-1985)

(en milliards de kilowattheures)

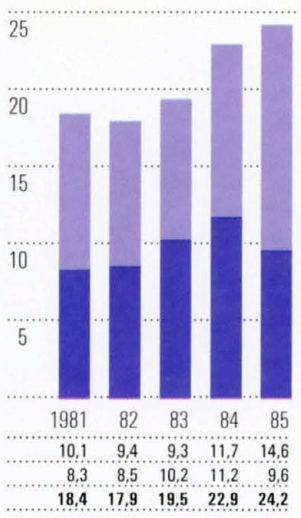

	1981	82	83	84	85
Canada	10,1	9,4	9,3	11,7	14,6
États-Unis	8,3	8,5	10,2	11,2	9,6
Total	**18,4**	**17,9**	**19,5**	**22,9**	**24,2**

(en millions de dollars)

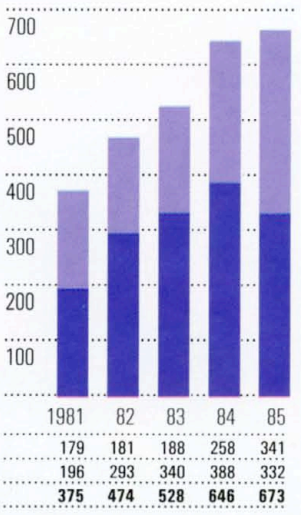

	1981	82	83	84	85
Canada	179	181	188	258	341
États-Unis	196	293	340	388	332
Total	**375**	**474**	**528**	**646**	**673**

Canada
États-Unis

HYDRO-QUÉBEC PRÉSENTE DANS LE PROGRÈS TECHNOLOGIQUE

La recherche

Pour contribuer à assurer la compétitivité et le dynamisme de l'entreprise, l'Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ) a relevé d'importants défis en 1985. Ses activités de recherche et de développement ont été orientées à la fois vers la satisfaction des besoins de l'entreprise et la réalisation de percées technologiques et commerciales.

Ainsi, l'IREQ a réalisé plusieurs projets de recherche, de développement et de démonstration de technologies de pointe, notamment dans les domaines de la gestion et de l'analyse de réseaux, du transport, de la distribution et des applications industrielles de l'électricité. L'Institut s'est aussi distingué par la qualité des services qu'il offre à sa clientèle industrielle. Il s'est de plus associé à des partenaires pour explorer de nouvelles filières technologiques et réaliser des activités de recherche et de développement dans des secteurs d'intérêt stratégique pour Hydro-Québec.

Pour répondre aux besoins de l'entreprise, l'IREQ a mené de nombreuses études sur le transport à courant continu et sur les interconnexions. Plusieurs de ces travaux ont été consacrés aux postes d'interconnexion Madawaska, Châteauguay et des Cantons. L'Institut a aussi adapté ses logiciels d'analyse de réseaux de façon à permettre à Hydro-Québec de simuler un réseau multiterminal pour la sixième ligne du réseau de transport de la Baie James (RTBJ). L'IREQ a en outre complété une série d'essais de qualification sur des parafoudres à oxyde de métal pour la protection des lignes à 735 kilovolts du RTBJ ; les résultats ont été probants et Hydro-Québec a installé des parafoudres de ce type à des points stratégiques de ce réseau.

Pour la première fois, un arbre de turbine hydraulique fissuré a été réparé à l'aide d'un procédé de soudage mis au point à l'IREQ. Par rapport au remplacement, la réparation des arbres de turbines permet de réaliser d'importants gains de productivité et des économies substantielles de temps et d'argent. Signalons également que les essais d'une unité mobile servant à vérifier l'état de l'appareillage dans les postes ont été concluants ; l'entreprise a commandé douze de ces unités pour améliorer la fiabilité de ses installations.

L'IREQ a continué de mettre son expertise et ses installations au service de l'industrie. Il a poursuivi avec Cegelec Industrie inc. le développement de disjoncteurs pouvant fonctionner à basse température, et avec Joslyn la mise au point d'un nouveau type de parafoudre à oxyde de métal parfaitement sécuritaire et de conception inédite. Cette année encore, les aires d'essais des laboratoires Haute tension et Grande puissance ont été mises à la disposition d'une trentaine d'entreprises pour des essais d'appareillages de grande puissance. Parmi ces entreprises, on compte les sociétés ASEA inc., Siemens, Canada Wire, Cegelec Industrie inc. et Transfo Delta.

L'IREQ a également été très actif dans le domaine des applications industrielles de l'électricité. Dans le cadre d'un projet financé par l'American Iron and Steel Institute, il a entrepris des essais, en collaboration avec Sidbec, en vue de réduire la consommation d'énergie des fours à arc et les perturbations sur les réseaux d'alimentation. Enfin, pour mieux répondre aux besoins de l'industrie, l'Institut a annoncé la construction à Shawinigan d'un laboratoire de technologies électrochimiques à vocation industrielle, dont la mise en exploitation est prévue pour 1986.

L'IREQ a aussi réalisé pour Cascades inc. des études de faisabilité pour déterminer les technologies électriques les mieux adaptées au séchage des isolants fibreux dans un four de 1,2 mégawatt. Cette société a par ailleurs fait l'acquisition d'un four à infrarouge pour le séchage des pâtes moulées, comme le lui avait recommandé l'Institut.

« À la suite des résultats obtenus grâce au concours de Pyradia et de Cascades inc., nous orientons de plus en plus nos recherches vers différents projets d'innovation et d'amélioration des procédés industriels par l'utilisation de l'électricité. »

— *Jean-Noël Séguin*
Chercheur
Institut de recherche
d'Hydro-Québec

Mise au point par une équipe de l'Institut de recherche d'Hydro-Québec, une nouvelle application de la technologie de l'infrarouge dans le domaine du séchage sert déjà bien l'industrie. À son usine de Kingsey-Falls, Cascades inc. utilise un four de 1,2 MW construit par Pyradia selon les indications de l'IREQ.

« La croissance et l'expansion de l'industrie québécoise sont largement attribuables à son association avec les centres de recherche. En nous tenant à la fine pointe de la technologie, nous pouvons réduire nos coûts de fabrication et de transformation et demeurer compétitifs sur nos différents marchés. »

— *Laurent Lemaire*
Premier vice-président
Cascades inc.

L'IREQ a également assuré une présence sur la scène internationale. Il a notamment fourni des services d'assistance technique à l'Instituto de Investigaciones Eléctricas du Mexique dans le cadre d'une entente signée entre Hydro-Québec et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

À toutes ces activités viennent s'ajouter des travaux de recherche sur des technologies d'avenir. Les principales filières explorées en 1985 ont été les accumulateurs à électrolytes polymériques (ACEP), l'hydrogène, la robotisation et la fusion. Comme les possibilités de percées technologiques et commerciales des ACEP sont excellentes, l'IREQ a poursuivi leur prédéveloppement en collaboration avec la Société Nationale Elf Aquitaine de France ; un premier prototype de laboratoire pouvant fonctionner à 100 °C a été livré en cours d'année. Les succès obtenus dans le domaine de l'hydrogène ont été très encourageants, et les études se poursuivent. Dans le cadre d'un projet financé par l'Association canadienne de l'électricité, l'IREQ a travaillé conjointement avec Ontario Hydro à mettre au point un système robotisé compact pour le gougeage des pales de turbine. Enfin, même si les travaux de construction du tokamak ont été retardés, on prévoit obtenir un premier plasma d'ici à la fin de 1986.

Les ressources et les activités de l'IREQ ont donc été rationalisées de façon à mieux répondre aux nouvelles attentes d'Hydro-Québec. L'Institut a non seulement fourni des services de recherche, d'études et d'essais à Hydro-Québec, mais il s'est aussi engagé dans des travaux qui lui permettront de devenir le moteur de l'innovation et des changements technologiques dans l'entreprise. En outre, l'IREQ a continué de servir l'industrie et de s'associer à ses projets de façon à promouvoir la modernisation et l'innovation industrielles au Québec.

La diversification

À l'instar d'autres grandes sociétés commerciales arrivées à maturité, Hydro-Québec a annoncé, au début de 1985, sa volonté de diversifier ses activités dans des domaines connexes ou reliés à l'énergie afin d'assurer son développement et sa croissance à moyen et à long terme. L'entreprise entend ainsi mettre ses ressources à contribution pour exercer un leadership technologique et aider au développement économique du Québec.

La diversification telle qu'elle est définie dans le plan de développement d'Hydro-Québec comporte deux volets : l'exploitation du potentiel commercial des activités technologiques et la valorisation des activités reliées aux nouvelles utilisations de l'électricité. Elle s'articule autour de l'essor d'activités existantes et de la promotion d'activités nouvelles en matière de développement et de commercialisation de la technologie.

Une des stratégies privilégiées pour réaliser cette diversification est l'association avec des partenaires industriels et commerciaux dans des projets de démonstration et de commercialisation de nouvelles technologies. Ces projets doivent porter principalement sur des technologies électriques, et prendre en compte les besoins d'Hydro-Québec, l'évolution anticipée de la technologie et les possibilités de commercialisation.

Dans cette perspective, Hydro-Québec a acquis une participation de 33⅓ % dans la société Electrolyser inc. pour la mise au point, la démonstration et l'amélioration d'une nouvelle génération d'électrolyseurs de grande puissance destinés à la production d'hydrogène et d'oxygène. Elle a également profité de son association avec Air Liquide Canada Limitée dans la construction d'une usine de production d'hydrogène liquide, pour promouvoir la réalisation au Québec d'un premier projet de démonstration industrielle de cette technologie.

Par ailleurs, Hydro-Québec a lancé différents projets de commercialisation de technologies développées dans l'entreprise. Par l'intermédiaire de sa filiale Nouveler inc. et conjointement avec la firme Jolidata inc., elle a formé Cyme International inc., une entreprise qui commercialisera les logiciels d'analyse de réseaux d'Hydro-Québec après les avoir adaptés aux ordinateurs personnels. Grâce à une technologie nouvellement acquise, elle a entrepris un programme de développement de deux procédés, l'un pour la destruction des BPC et l'autre pour la décontamination des huiles ; elle a l'intention d'en faire la démonstration à l'échelle industrielle et de les commercialiser en association avec des partenaires.

Hydro-Québec s'est également engagée dans des expériences pilotes et des projets de démonstration de technologies et d'appareillages pour les besoins de son propre réseau, mais qui offrent aussi des possibilités de commercialisation intéressantes. Par exemple, elle a amorcé des expériences dans les domaines de la télécommande en ligne et de la gestion de la consommation. Elle a lancé le projet ALCID qui vise à développer, à l'aide de microprocesseurs, les commandes et les automatismes des postes.

Pour appuyer son effort de diversification, Hydro-Québec a porté à 85 % sa participation dans le capital-actions de Nouveler inc., société qui œuvre dans des domaines correspondant à ses objectifs et à ses stratégies. Cette prise de contrôle permettra à l'entreprise d'accroître sa capacité de commercialisation de la technologie et d'encourager la fabrication et l'implantation au Québec d'appareils, de procédés et de systèmes pour l'utilisation efficace de l'électricité.

Afin d'accroître ses ventes d'électricité et d'explorer de nouvelles formules de partage de risques et de bénéfices avec des entreprises grandes consommatrices d'électricité, Hydro-Québec a effectué d'importants investissements dans les firmes ArgonAL inc. et HydrogenAL inc.

Ces prises de participation portent à 35 millions de dollars le total des investissements effectués par Hydro-Québec en 1985 dans des entreprises québécoises.

HYDRO-QUÉBEC PRÉSENTE À L'ÉTRANGER

En 1985, Hydro-Québec a continué de promouvoir son savoir-faire à l'étranger. À travers sa filiale Hydro-Québec International, elle a poursuivi la prospection des marchés pour l'exportation de services et d'équipements québécois reliés à son activité traditionnelle. Ces efforts ont conduit à la présentation d'une trentaine d'offres de services et à la signature de dix contrats qu'elle exécutera seule ou en association avec des partenaires québécois.

Afrique et Asie : consolidation des actions

Hydro-Québec a consolidé sa position en Afrique et en Asie. Elle a réalisé une percée significative au Congo en décrochant un contrat pour la surveillance des travaux de construction d'un barrage et pour la formation de personnel. Elle a renouvelé un accord d'assistance technique qu'elle réalise en Guinée dans le secteur de l'énergie électrique. Elle a obtenu du Sénégal un contrat d'étude sur la contamination des isolateurs. Elle a conclu une entente avec le Public Utility Board de Singapour pour la vente et l'installation des logiciels d'analyse de réseaux mis au point à l'IREQ. Elle s'est aussi vu confier un mandat d'expertise auprès de la Banque asiatique de développement dans les domaines de la planification et de l'exploitation des réseaux.

Avec des partenaires canadiens, Hydro-Québec a entrepris de réviser des études techniques pour les projets hydroélectriques Longtan et des Trois-Gorges, en Chine. Elle a également complété pour ce pays une étude de faisabilité reliée à la construction du complexe hydroélectrique Gehe Yan. Par ailleurs, l'IREQ a commencé des études pour l'implantation d'un centre de contrôle et d'essais en Algérie.

Des projets en cours sur trois continents

Parallèlement à ces travaux, Hydro-Québec a poursuivi l'exécution des contrats en cours dans plusieurs pays.

Elle a préparé un projet de plan directeur pour la Société Nationale de l'Électricité de Guinée et son bailleur de fonds, la Banque mondiale. Hydro-Québec a également poursuivi son intervention au Bangladesh en réalisant l'ingénierie et la première phase d'implantation d'un petit centre de conduite du réseau. Elle a de plus complété le programme d'assistance technique en Arabie Saoudite qu'elle avait amorcé en 1982. Elle a maintenu un groupe d'experts au Cameroun pour prêter assistance à la Société Nationale d'Électricité, et a continué d'assurer la formation au Québec de futurs ingénieurs camerounais. Le projet d'études d'ingénierie auquel elle participait pour deux centrales hydroélectriques en Argentine a par ailleurs pris fin en cours d'année.

Mentionnons enfin que le carnet de commandes d'Hydro-Québec International incluait, à la fin de 1985, des contrats répartis dans dix-huit pays, d'une valeur totale de 31 millions de dollars.

L'Asie, rendez-vous d'une grande aventure énergétique : un marché énorme, des besoins pressants et des projets gigantesques. Hydro-Québec International s'y affirme en offrant son savoir-faire et sa collaboration.

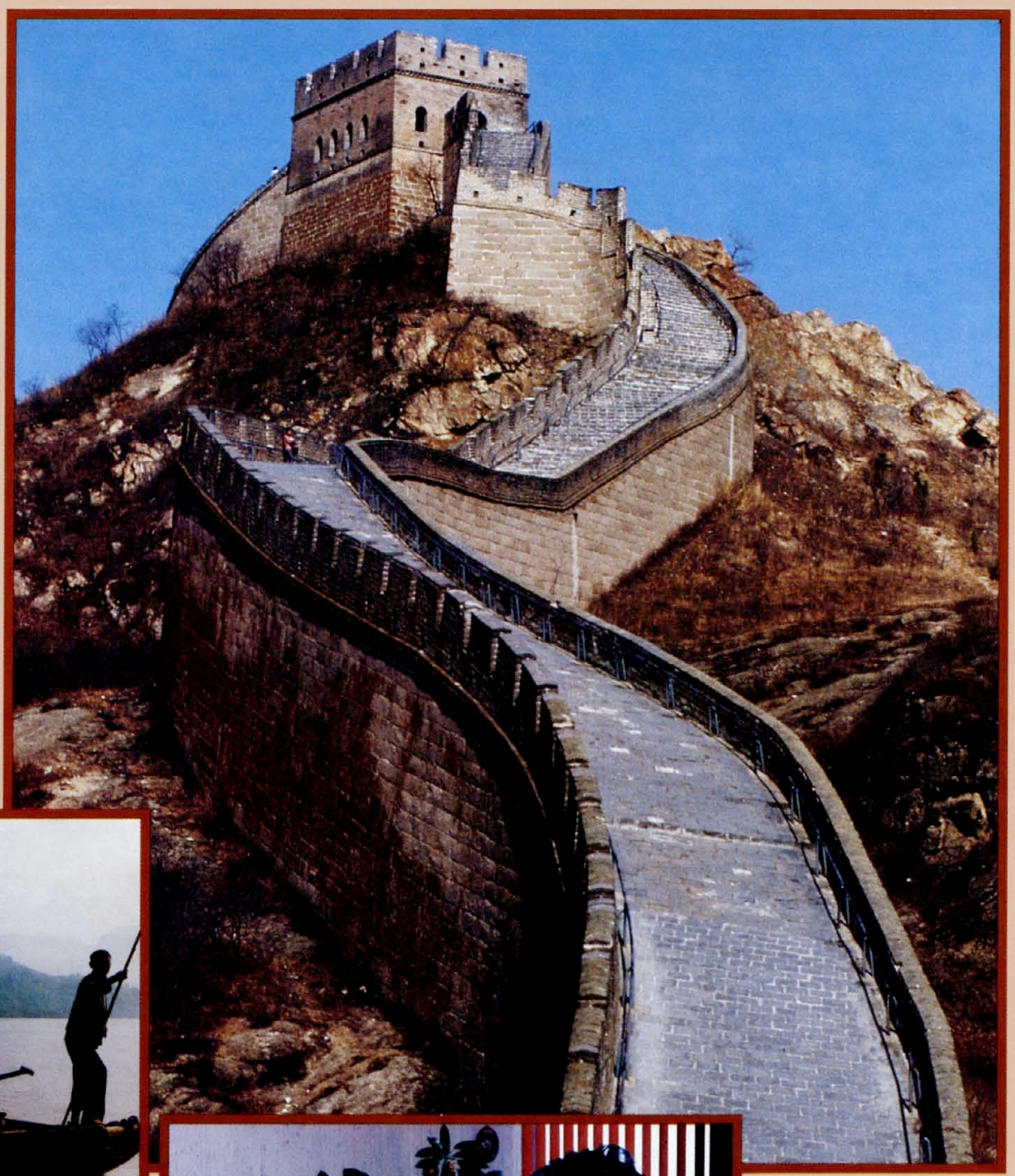

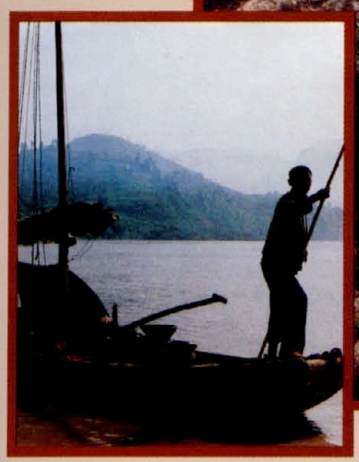

« Notre séjour au Québec a été très enrichissant. Les échanges que nous avons eus avec les équipes d'ici nous ont beaucoup apporté. De plus, nous avons grandement apprécié l'accueil chaleureux qu'on nous a réservé partout. »

— *Yuan Yiqun*
Ingénieur en chef adjoint
Yangtze Valley Planning Office
Chine

« En étant présents dans plus de 25 pays, nous nous efforçons de nous faire connaître et apprécier. Ceci vaut particulièrement pour la Chine. Ce grand peuple est plus que jamais capable de grandes réalisations et nous croyons sincèrement avoir beaucoup à apprendre l'un de l'autre. »

— *Jean Sabourin*
Vice-président, Gestion de projets
Hydro-Québec International

De l'énergie et du cœur ! Fête printanière par excellence, le rendez-vous annuel à l'IREQ permet aux Hydroquébécois et à leurs proches d'entrer dans la course, de croiser le fer aux échecs ou simplement de se détendre en déjeunant sur l'herbe.

LA VIE DE L'ENTREPRISE EN 1985

Depuis 1982, Hydro-Québec a mis au point des stratégies pour adapter son organisation à son nouvel environnement. L'entreprise a redéfini ses objectifs et redéployé ses ressources afin d'acquérir la souplesse et la rapidité d'intervention qui lui permettront d'affronter un contexte marqué par l'incertitude et la concurrence avec les autres formes d'énergie. Hydro-Québec doit maintenir sa croissance et améliorer sa rentabilité, grâce à un ajustement continuel entre ses disponibilités et ses besoins.

À cette fin, l'entreprise a poursuivi en 1985 l'allégement de ses structures hiérarchiques afin de ramener la décision plus près de l'action, en fonction des besoins de sa clientèle, de ses fournisseurs et de tous ses partenaires. Des ressources ont été décentralisées, notamment en matière d'approvisionnement et d'informatique, afin de responsabiliser davantage les gestionnaires régionaux.

Cette rationalisation des ressources et des politiques va de pair avec la poursuite des activités de l'entreprise en matière de production, de transport et de distribution de l'électricité, de promotion de son produit et de prospection des marchés. À ce titre, l'année 1985 a vu les premiers résultats de programmes implantés les années précédentes. Par ailleurs, les activités ont été davantage reliées à l'amélioration de la qualité du service qu'à l'augmentation de la production.

Dans la planification et la gestion des ressources qui lui permettront de remplir sa mission, Hydro-Québec tiendra compte de divers facteurs : l'équilibre entre la responsabilisation et la nécessité de l'encadrement et du contrôle, la place des femmes à tous les niveaux hiérarchiques, la flexibilité dans le développement des équipements, l'ouverture dans les relations d'affaires et la souplesse organisationnelle dans la réalisation des nouvelles activités qui lui sont confiées.

LES RESSOURCES HUMAINES

La gestion des ressources humaines a été marquée en 1985 par la continuation de la politique de réduction de l'effectif permanent et de réaffectation du personnel, mise sur pied en 1982 pour tenir compte de la diminution de la demande d'électricité, pour améliorer la situation financière de l'entreprise et pour réaliser ses nouveaux objectifs. Elle a aussi vu l'implantation d'un système informatisé de planification de la main-d'œuvre qui lui permettra de rajuster rapidement ses effectifs en fonction de ses besoins.

L'effectif

Le nombre d'employés permanents est passé de 18 560 au 31 décembre 1984 à 18 208 au 31 décembre 1985. Cette diminution résulte du départ de 947 employés dont 770 se sont prévalus du Programme d'indemnisation des départs volontaires. Il s'agit d'une baisse de 1,9 % de l'effectif permanent par rapport au 31 décembre 1984, et de 8,8 % par rapport au 31 décembre 1982.

Répartition de l'effectif permanent (1981-1985)

	1981	1982	1983	1984	1985
Siège social	4 440*	4 527*	3 741*	3 622**	3 229**
Ingénierie et Construction	2 121	2 091	1 811	1 406	1 059
IREQ	477	498	507	518	525
Régions	12 444	12 843	12 916	13 014	13 395
Total	**19 482**	**19 959**	**18 975**	**18 560**	**18 208**

* *Incluant les directions Planification des équipements et Environnement.*
** *Incluant les directions Planification des équipements, Environnement et Ressources et Contrôle.*

La rémunération

Hydro-Québec a versé, en 1985, 899 millions de dollars en salaires bruts à ses employés, dont 3,5 millions à ses 41 cadres supérieurs.

Les relations du travail franchissent un pas important

À la fin de 1985, les conventions collectives d'Hydro-Québec avec ses employés de métiers et de bureau, ses techniciens, ses ingénieurs et ses constables venaient à échéance.

Pour la première fois dans l'histoire des relations du travail à Hydro-Québec, l'entreprise et le Syndicat canadien de la fonction publique, qui représente 12 294 employés de métiers, de bureau et techniciens, sont parvenus à une entente de principe sur le contenu d'un nouveau contrat de travail de trois ans, seulement deux mois après l'échéance des conventions collectives. Cette négociation apporte, entre autres, des améliorations importantes dans les dossiers majeurs suivants : la récupération de l'avance de la rémunération globale des employés par rapport au marché, le régime de retraite ainsi que l'utilisation de la sous-traitance et de la main-d'œuvre temporaire dans l'entreprise. Par ailleurs, les négociations se poursuivent avec le Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec et le Syndicat des constables.

Une requête en accréditation a été déposée par le Syndicat des professionnels d'Hydro-Québec pour représenter les employés spécialistes, et des démarches ont été amorcées entre l'Association des cadres de premier niveau d'Hydro-Québec et l'entreprise pour définir un protocole de reconnaissance de cette association.

Enfin, Hydro-Québec a approuvé, au cours de l'année, le document *Objectifs et valeurs en matière de relations du travail.* Ce document représente la nouvelle philosophie de gestion des relations du travail que l'entreprise souhaite voir implanter.

La santé et la sécurité : des accords avec nos partenaires

L'année 1985 a été marquée par la conclusion d'accords importants entre Hydro-Québec et des organismes partenaires en matière de santé et de sécurité.

Un accord a été conclu avec la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec sur les notions de « chantier de construction » et de « maître d'œuvre ». En vertu de cette entente, de nombreux travaux qui étaient régis par le régime des chantiers de construction sont désormais sous la juridiction du régime des établissements. Ceci facilite grandement la gestion de la santé et de la sécurité reliée à ces travaux. Dans le cadre du programme de prévention, de nombreuses activités ont été réalisées tant au plan corporatif que régional. Ces activités touchent, entre autres, des domaines aussi variés que l'aménagement des lieux de travail, les équipements de protection individuels et collectifs, l'entretien préventif, la surveillance de la qualité du milieu de travail, la formation et l'information des cadres et des travailleurs.

En matière de santé, l'entreprise a réalisé un accord avec les syndicats, dans le cadre des comités provinciaux de santé et de sécurité, pour implanter un programme cadre de surveillance de la santé du personnel. Des efforts particuliers ont été consacrés au programme de préservation de l'ouïe et au programme de mesures préventives face aux effets des écrans cathodiques sur la santé des utilisateurs. Par ailleurs, le plan d'action adopté par l'entreprise en 1985 pour la gestion, l'élimination et le remplacement des BPC et des huiles contaminées aux BPC comprend de nombreuses mesures destinées à préserver la santé des employés et du public.

En 1985, les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail ont été respectivement de 31,09 accidents par million d'heures travaillées et de 728 jours perdus par million d'heures travaillées, comparativement à 30,63 et 789 en 1984.

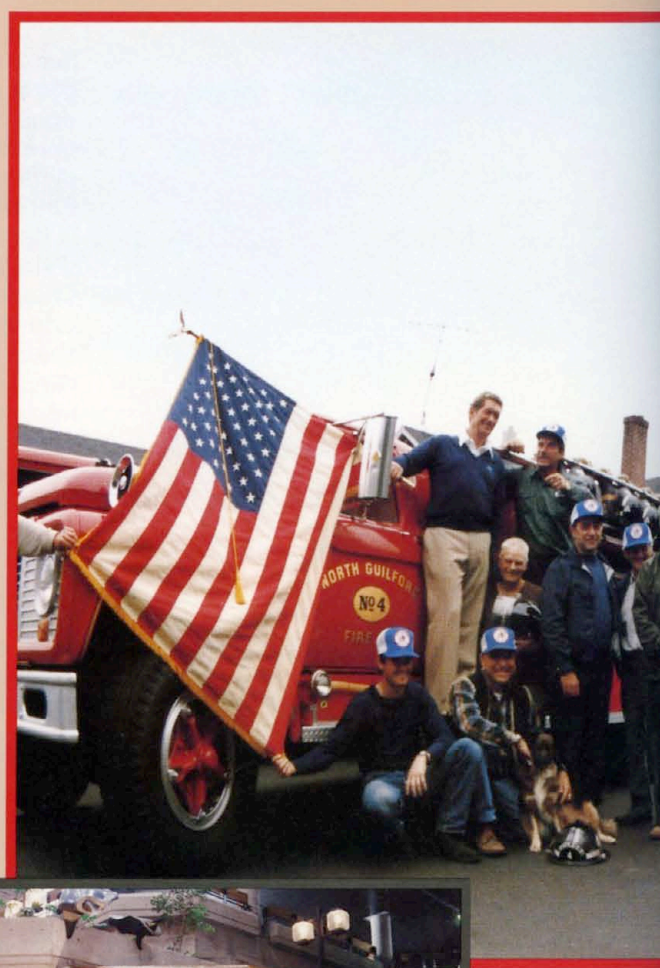

Rassemblées le 11 juin 1985 autour du thème *Gérer sa carrière*, plus de 700 Hydroquébécoises partagent leurs vues et leurs expériences sur le cheminement de carrière et l'égalité des chances. Ici, quelques membres du comité organisateur sortent d'une réunion préparatoire à l'Université du Québec à Montréal, lieu hôte de l'événement.

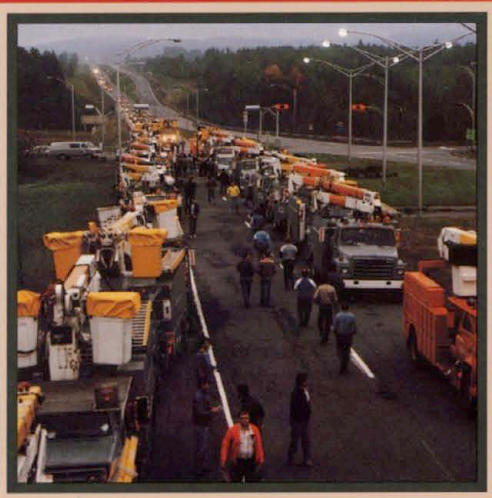

Gloria : voilà le nom de l'ouragan qui a plongé dans le noir quelque 2 500 000 abonnés des États maritimes de la Nouvelle-Angleterre le 27 septembre 1985. C'est aussi le nom de l'opération d'assistance technique aussitôt déployée par Hydro-Québec pour reconstruire les réseaux touchés au Connecticut et au Massachusetts. Une semaine plus tard, quelques-unes des 300 équipes présentes en sol américain fêtent le retour de l'énergie prodigue, en compagnie de citoyens de Guilford, Connecticut.

LE DÉVELOPPEMENT DES INSTALLATIONS

Vers une meilleure qualité du service

Le programme d'amélioration de la continuité du service a été activement poursuivi en 1985 ; il a représenté des investissements de 163 millions de dollars dont près des deux tiers ont été consacrés au réseau de distribution. Ce programme d'un milliard de dollars, amorcé en 1984, a été modifié et se poursuivra jusqu'en 1988. Il vise à accroître la fiabilité des réseaux de transport, de répartition et de distribution, ainsi que des réseaux de télécommunications et des automatismes.

Interconnexions avec les réseaux voisins hors Québec
(Lignes de Churchill Falls exclues)

Interconnexions en exploitation	Capacité de transport	Lignes* exploitées
Ontario	5 375 mégawatts dont quelque 4 575 livrables simultanément	6
Nouveau-Brunswick		2
État de New York		2
Nouvelle-Angleterre		2

Équipements et lignes en voie de réalisation ou projetés	Capacité de transport	Prévision de mise en service
Nouvelle-Angleterre (NEPOOL - Phase I)	690 mégawatts	Juillet 1986
État du Vermont (VELCO)	50 mégawatts	Septembre 1986
Nouvelle-Angleterre (NEPOOL - Phase II)	1 310 mégawatts	Septembre 1990

** Un total de 19 circuits sont exploités sur ces 12 lignes.*

Un réseau de distribution mieux adapté aux besoins

Les travaux de distribution effectués dans le cadre du programme d'amélioration de la continuité du service en 1985 ont entraîné des dépenses de 97 millions de dollars. Ils ont porté en priorité sur la réfection des portions vétustes des circuits de distribution et sur l'automatisation des centres d'exploitation de distribution (CED).

En ce qui concerne l'automatisation des CED, Hydro-Québec a réalisé cette année d'importants travaux d'ingénierie et de conception. Ce volet du programme d'amélioration de la continuité du service, entrepris en 1984, coûtera 56 millions de dollars. Il vise à faciliter la gestion du réseau et à accélérer le rétablissement du service en cas de panne. La mise en service des CED automatisés doit commencer en 1987 et s'échelonnera jusqu'en 1990.

Le réseau de distribution s'est accru d'environ 1 800 kilomètres. Au 31 décembre 1985, la longueur totale de ce réseau s'établissait à près de 89 000 kilomètres.

Toujours en vue d'optimiser la gestion et la planification du réseau de distribution, Hydro-Québec entreprendra sous peu divers projets pilotes permettant d'évaluer certains aspects de la télécommande en ligne et de la télécommande des charges chez les clients.

Le total des investissements de distribution de l'année s'élève à 528 millions de dollars.

Consolidation des réseaux de transport et de répartition

Les additions majeures au réseau de transport ayant été complétées en 1984 avec le parachèvement de la phase I du RTBJ, les interventions sur les réseaux de transport et de répartition ont surtout visé, en 1985, à les optimiser et à les consolider.

L'entreprise a aussi poursuivi les travaux de développement des logiciels des neuf centres d'exploitation régionaux (CER). La mise en service des premiers logiciels est prévue pour 1986 et celle des CER, pour 1987.

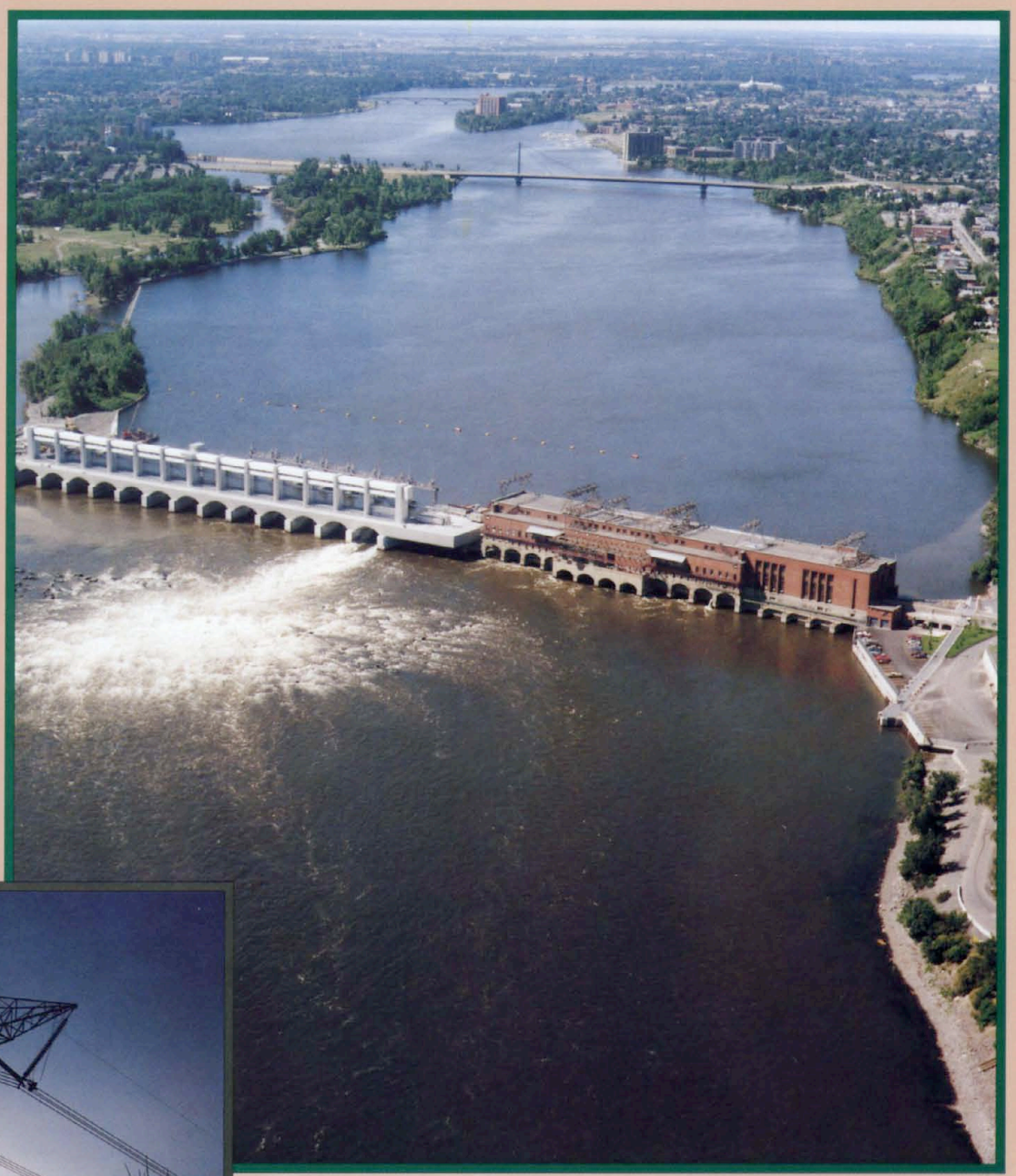

Le tronçon des Cantons-Comerford de l'interconnexion avec le New England Power Pool sera mis en service en juillet 1986. En 1990, une fois toutes les étapes de construction franchies, cette liaison multiterminale assurera la livraison de 2 000 MW transportés en courant continu à ±450 kV à travers cinq postes répartis sur quelque 1 500 km.

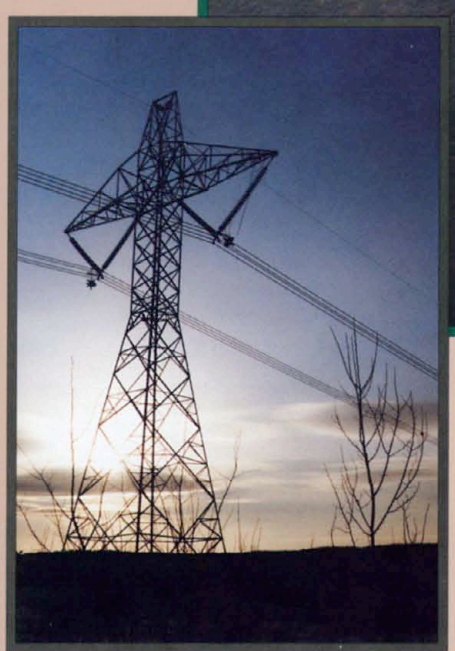

Le nouvel évacuateur de crue de la centrale de la rivière des Prairies inauguré en octobre 1985 remplace un ouvrage qui datait de 1928. Hydro-Québec a profité de la tenue de ces travaux pour aménager une passe à poissons, un haut-fond, un parc et des ouvrages de protection et de stabilisation des berges.

La capacité des interconnexions augmente

Hydro-Québec a terminé cette année la construction de la ligne à 120 kilovolts qui relie le poste Bedford au Québec et le poste Highgate au Vermont, et elle a mis en service en septembre l'interconnexion de 150 mégawatts avec la Vermont Electric Power Company Inc. (VELCO) ; cette capacité sera portée à 200 mégawatts avec la mise en service, en septembre 1986, de la ligne à 120 kilovolts entre les postes Iberville et Saint-Sébastien.

Dans le cadre du projet Madawaska, le redresseur-onduleur de Madawaska a été mis en service en octobre, ce qui porte à 1 050 mégawatts la capacité d'exportation vers le Nouveau-Brunswick.

Les travaux relatifs à l'interconnexion de 690 mégawatts avec le New England Power Pool (NEPOOL) à partir du poste des Cantons (Phase I) se sont poursuivis, et la mise en service est prévue pour juillet 1986.

On a poursuivi les études d'avant-projet en vue de porter à 2 000 mégawatts la capacité de l'interconnexion à courant continu avec le NEPOOL (Phase II). À cette fin, le Conseil d'administration d'Hydro-Québec a approuvé le principe d'utiliser le courant continu pour la sixième ligne de transport du réseau La Grande entre les postes Radisson, Nicolet et des Cantons. La mise en service de cette ligne, normalement requise en 1992 pour intégrer au réseau la puissance du suréquipement de La Grande 2, sera devancée en 1990.

Les équipements de production : le ralentissement se poursuit

Le ralentissement dans la construction des équipements de production s'est poursuivi en 1985. Il s'explique du fait que les grands équipements de production mis en exploitation au cours des dernières années sont maintenant en mesure de satisfaire à la demande d'électricité régulière au Québec jusque vers la fin du siècle, dans l'état actuel des prévisions.

Pour 1985, l'ensemble des travaux relatifs aux équipements de production représente des investissements de 328 millions de dollars.

Les travaux de parachèvement de la phase I du complexe La Grande, confiés à la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ), filiale d'Hydro-Québec, se sont poursuivis. La mise en service des derniers groupes de la centrale de La Grande 4 est prévue pour le début de 1986.

Les travaux entrepris en vue du remplacement de l'évacuateur de crue de la centrale de la rivière des Prairies ont été menés à bien. Le coût de ces travaux s'est élevé à 61 millions de dollars.

Enfin, des travaux ont été entrepris pour rouvrir, en 1986, le chantier du suréquipement de Manic 5. Par ailleurs, le projet de suréquipement de La Grande 2, dont le coût est estimé à 1 700 millions de dollars, a fait l'objet de travaux préparatoires.

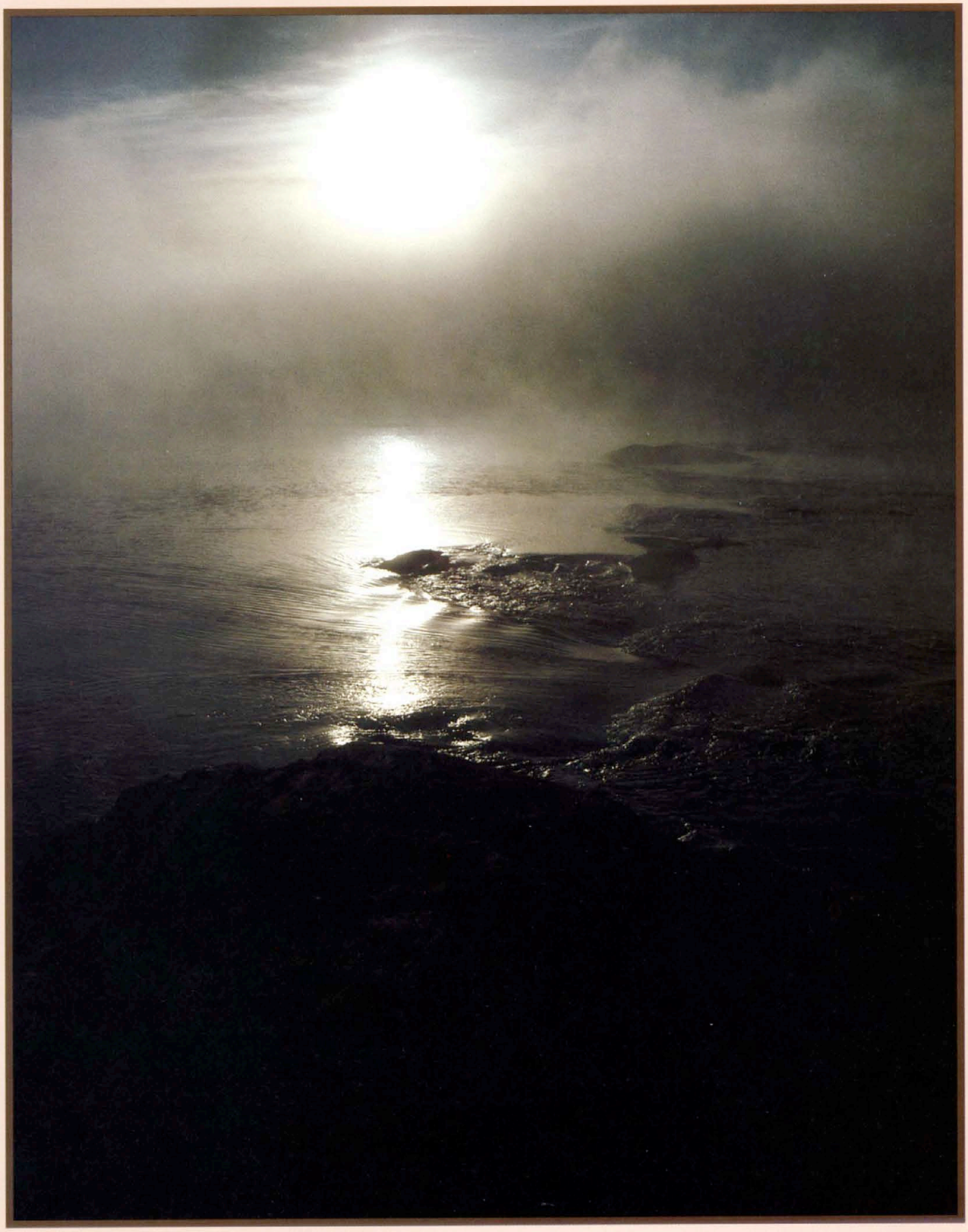

Le Québec demeure un abondant réservoir d'eau. Hydro-Québec y puise 97 % de la force énergétique qui lui a permis de produire 115 538 millions de kWh en 1985.

HOMMAGE À M. JOSEPH BOURBEAU

M. Joseph Bourbeau, président du Conseil d'administration d'Hydro-Québec, a quitté l'entreprise à la fin de 1985.

Il mettait ainsi fin à une carrière de 37 ans au sein d'Hydro-Québec, carrière qui s'est déroulée pendant une période particulièrement riche en événements marquants, tant au plan des réalisations techniques, avec les grands projets de Bersimis, de Manic-Outardes et de la Baie James, qu'au plan de l'évolution interne, avec l'intégration des compagnies privées d'électricité et l'accession d'Hydro-Québec au rang de force économique majeure au Québec.

Dans les différentes fonctions qu'il a occupées, M. Bourbeau a laissé la marque d'un homme et d'un dirigeant attaché à des valeurs précises : la fidélité à l'entreprise ; la persévérance dans des tâches complexes ; le goût de réfléchir à l'évolution du milieu de travail ; le sens du concret, qui favorise les solutions pratiques plutôt que les approches théoriques ; l'accessibilité, qui permet de se rallier le concours des employés et des collaborateurs ; le respect des individus et des traditions.

Mais un dirigeant de la qualité de M. Joseph Bourbeau se reconnaît surtout à sa capacité de prévoir l'émergence de nouveaux besoins et de nouvelles réalités, à sa sensibilité à l'environnement auquel l'entreprise doit s'adapter.

À cet égard, M. Bourbeau a joué un rôle irremplaçable d'initiateur et de précurseur dans un domaine qui, avec les années, est devenu névralgique pour la progression d'Hydro-Québec, pour le succès de ses projets et pour la réalisation de ses objectifs : la prévision, la planification, les choix d'investissements. C'est là qu'il a fait bénéficier Hydro-Québec de son ouverture sur l'avenir, de son don de laisser mûrir une idée et d'implanter des solutions nouvelles au fur et à mesure que les différentes unités de l'entreprise en ressentaient la nécessité. C'est à ce titre qu'il a été à la source de quelques-unes des évolutions majeures d'Hydro-Québec pendant un quart de siècle, et de la recherche constante d'une gestion de plus en plus raffinée et rigoureuse.

Le meilleur hommage que l'on puisse rendre à M. Joseph Bourbeau est de l'assurer de notre volonté de continuer son action dans l'esprit et avec le dynamisme dont il nous a donné l'exemple.

Notre collaboration a été de courte durée, mais elle m'a permis de bénéficier pleinement du soutien et de l'expérience de M. Bourbeau. Au nom de tout le personnel d'Hydro-Québec, je lui offre mes plus sincères remerciements.

Le président-directeur général,

Guy Coulombe

COMPTE

RENDU

FINANCIER

LES RÉSULTATS FINANCIERS

En 1984, les résultats financiers d'Hydro-Québec avaient été caractérisés par une forte croissance des ventes, attribuable au succès de programmes de vente dynamiques et à l'expansion rapide de l'économie nord-américaine. Les ventes ont encore enregistré une solide progression en 1985 ; cependant, l'année a été marquée par des pressions à la baisse sur les prix des diverses formes d'énergie et par les aléas des marchés des changes.

La vive concurrence entre les diverses formes d'énergie, qu'on avait vue poindre au début de la décennie, s'est accentuée. Pour la deuxième année consécutive, le prix moyen de l'électricité vendue par Hydro-Québec n'a pas augmenté et ce, malgré la hausse moyenne des tarifs de 2,5 % entrée en vigueur en mai 1985.

Évolution des dépenses (1981-1985)
(en millions de dollars)

	1984	Variation 1984/1983	1985	Variation 1985/1984	Variation annuelle moyenne 1981/1984
Exploitation (radiations exclues)	1 027	4,7 %	1 073	4,5 %	6,3 %
Radiations	79	38,6 %	90	13,9 %	46,7 %
Total exploitation	**1 106**	**6,6 %**	**1 163**	**5,2 %**	**8,0 %**
Achats d'électricité	158	35,0 %	122	– 22,8 %	7,8 %
Amortissement des immobilisations	376	20,9 %	419	11,4 %	18,3 %
Impôt et taxes	224	7,2 %	246	9,8 %	25,3 %
Total des dépenses	**1 864**	**11,3 %**	**1 950**	**4,6 %**	**11,5 %**
Indice des prix à la consommation (Canada)		4,3 %		4,0 %	6,9 %

Le dollar canadien a poursuivi la chute amorcée à la fin de 1976, passant de 75,7 cents des États-Unis au début de 1985 à 71,5 cents à la fin de l'année. À partir de septembre, il a aussi reculé par rapport aux principales autres devises, entraîné par le fléchissement de la devise américaine. Il en est résulté pour l'entreprise un accroissement des coûts des intérêts qu'elle doit payer en monnaies étrangères et des provisions qu'elle doit prendre pour tenir compte de la perte de change non réalisée sur sa dette libellée dans ces monnaies.

Ainsi, malgré un contrôle rigoureux des dépenses d'exploitation, l'ensemble de ces facteurs défavorables a entraîné une chute du bénéfice net, qui est passé de 301 millions de dollars en 1984 à 209 millions de dollars en 1985.

Progression continue des ventes

Après une hausse de 15,0 % en 1984, les ventes totales d'Hydro-Québec ont augmenté de 8,2 % en 1985. Les revenus de ces ventes se sont accrus de 7,9 % et s'établissent à 4 423 millions de dollars. La poursuite de la période d'expansion économique amorcée à la fin de 1982 et qui a valu au Québec une croissance actuellement estimée à 3,5 % de son produit intérieur brut pour l'année, n'explique qu'en partie la progression continue des ventes. Celle-ci est également attribuable à la volonté d'Hydro-Québec de maintenir et de renforcer la position concurrentielle favorable de l'électricité, qui s'est traduite par l'application d'une hausse de tarifs inférieure au taux d'inflation et par le lancement de nouveaux programmes commerciaux.

Les revenus des ventes d'électricité régulière au Québec ont augmenté de 7,6 %, soit un résultat assez proche de ce que l'entreprise avait prévu dans son *Plan de développement 1985-1987*. Les revenus des ventes d'électricité excédentaire au Québec ont augmenté de 27,0 %, passant à 209 millions de dollars.

Quant aux revenus des ventes à l'exportation, ils s'établissent à 673 millions de dollars. Bien qu'en nette progression, les résultats obtenus dans ces deux derniers marchés sont en deçà de ceux prévus dans le plan de développement de l'entreprise. Ce sont principalement la chute des prix et les difficultés techniques survenues dans l'interconnexion avec l'État de New York qui expliquent ce recul par rapport au plan.

Faible croissance des dépenses

Le taux de croissance des dépenses a été limité à 4,6 % en 1985. Ceci résulte d'un effort de compression des dépenses dans l'ensemble de l'entreprise. De plus, la récupération comptable d'un montant de 80 millions de dollars versé en trop par l'entreprise de 1982 à 1984 au titre de l'amortissement des déficits actuariels de la caisse de retraite a permis de réduire les dépenses d'exploitation de l'année.

Par contre, une dépense supplémentaire de 28 millions de dollars a été enregistrée à l'exploitation par suite du paiement d'indemnités de départ à 825 employés permanents qui ont pris une retraite anticipée.

Les achats d'électricité d'Hydro-Québec ont totalisé 122 millions de dollars, soit une diminution de 36 millions par rapport à 1984, année où l'entreprise avait dû majorer ce poste de 35 millions de dollars. Le rajustement de 1984 portait sur l'écart entre les achats prévus et effectués auprès de la Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited entre 1977 et 1984. Par ailleurs, les dépenses d'amortissement se sont accrues de 11,4 % et s'établissent à 419 millions de dollars, reflétant surtout la mise en service de nombreux équipements de transport et de distribution. Enfin, la radiation des frais d'études des projets Nottaway-Broadback-Rupert et La Romaine, qui doit s'étaler jusqu'à la fin de 1986, s'est poursuivie à raison de 79 millions de dollars, et on a aussi radié pour 11 millions de dollars de frais d'études reliés au projet Archipel.

Intérêts et perte de change : la croissance rapide se poursuit

C'est la chute du dollar canadien qui explique principalement la croissance de 16,2 % des intérêts portés à l'exploitation et de la perte de change qui, ensemble, atteignent 2 333 millions de dollars. De plus, la baisse de presque 40 % des intérêts imputés au poste Construction en cours s'est traduite par une hausse correspondante de 119 millions de dollars des intérêts portés à l'exploitation. La baisse générale des taux d'intérêt sur la plupart des marchés financiers n'a compensé qu'en partie ces éléments négatifs.

Le financement externe

Le total des émissions nettes d'obligations de 1985 s'élève à 1 952 millions de dollars. À ce montant s'ajoutent des emprunts de 778 millions qui ont servi à refinancer à des conditions plus avantageuses des dettes existantes dans la monnaie d'origine, et qui ne figurent pas à l'état de l'évolution de la situation financière consolidée.

Cette année encore, Hydro-Québec a augmenté la part de sa dette libellée en dollars canadiens. Cette part, qui était de 41,8 % en début d'année, s'élève à 44,1 % à la fin de 1985. Pour ce faire, l'entreprise a effectué 77,5 % des nouveaux emprunts de l'année en dollars canadiens, compte tenu de l'effet des contrats d'échanges de paiements d'intérêts et de devises (SWAPS) sur certains de ces nouveaux emprunts ; elle a aussi conclu d'autres opérations SWAPS pour réduire davantage les risques de change sur sa dette antérieure à 1985. Au cours de l'année, l'entreprise a également décidé d'accroître la proportion des emprunts à taux flottant, qui atteint 8,2 % du total de la dette à la fin de 1985 ; même si la plus grande partie de la dette restera à taux d'intérêt fixes, Hydro-Québec pourra ainsi tirer avantage de baisses éventuelles des taux d'intérêt tout en limitant les effets défavorables de hausses de taux.

Investissements

Le volume des investissements bruts a continué de baisser en 1985, se situant à 1 615 millions de dollars. Par ailleurs, les investissements nets, c'est-à-dire réduits du montant des intérêts imputés au poste Construction en cours, étaient en légère hausse à 1 434 millions de dollars. La plus grande partie des investissements a été effectuée dans les équipements de transport et de distribution.

Critères financiers et dividendes

Dans sa gestion financière, Hydro-Québec vise à atteindre un taux de couverture des intérêts de 1,00 et un taux de capitalisation d'au moins 25 %. Le taux de couverture des intérêts a dépassé l'objectif minimal, atteignant 1,12. Quant au taux de capitalisation, il s'établit à 24,1 % au 31 décembre 1985. N'eût été de l'effet des conventions comptables en vigueur depuis 1984 en matière de taux de change, il aurait été d'environ 26 %.

Par ailleurs, l'autofinancement d'Hydro-Québec en 1985 a augmenté de 181 millions de dollars. Exprimé en pourcentage des investissements bruts et des rachats d'obligations, le niveau d'autofinancement d'Hydro-Québec s'est établi à 35,7 %.

Aucun dividende ne sera versé au gouvernement du Québec pour la première fois en cinq ans. Des dividendes de 156 millions de dollars avaient été versés pour l'exercice 1984.

Situation financière de la caisse de retraite

L'actif net de la Caisse de retraite d'Hydro-Québec a augmenté de 196 millions de dollars en 1985, passant à 1 893 millions de dollars. Un rendement de près de 20 % a été obtenu sur les placements, grâce à la forte appréciation du portefeuille d'obligations résultant de la baisse des taux d'intérêt au Canada. De plus, la constitution d'un important portefeuille d'actions de sociétés canadiennes

Variation comparée du produit intérieur brut réel (Québec) et des ventes totales d'Hydro-Québec (1981-1985)
(en pourcentage)

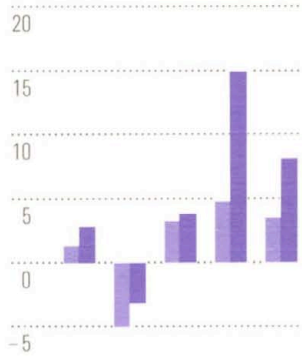

	1981	82	83	84	85
	2,8	-3,1	3,9	15,0	8,2
	1,4	-5,0	3,1	4,8	3,5

- Ventes totales d'Hydro-Québec
- Produit intérieur brut réel (Québec)

Volume des ventes totales (1981-1985)
(en milliards de kilowattheures)

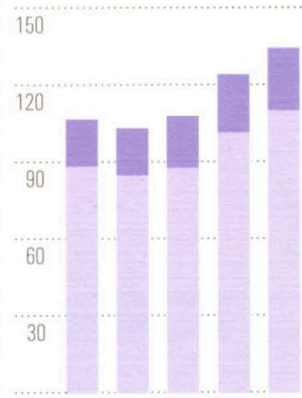

	1981	82	83	84	85
	18,4	17,9	19,5	22,9	24,2
	88,5	85,7	88,2	100,9	109,7
	106,9	**103,6**	**107,7**	**123,8**	**133,9**

- Ventes d'électricité à l'exportation
- Ventes d'électricité au Québec

Revenus bruts (1981-1985)
(en millions de dollars)

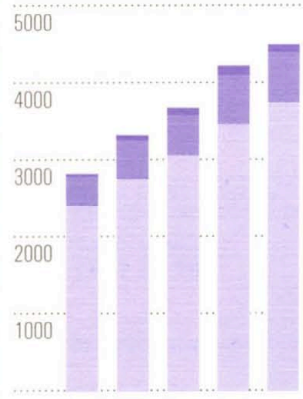

	1981	82	83	84	85
	42	56	66	72	69
	375	474	528	646	673
	2 395	2 783	3 065	3 455	3 750
	2 812	**3 313**	**3 659**	**4 173**	**4 492**

- Autres revenus d'exploitation
- Ventes d'électricité à l'exportation
- Ventes d'électricité au Québec

Principales composantes des intérêts (1981-1985)
(en millions de dollars)

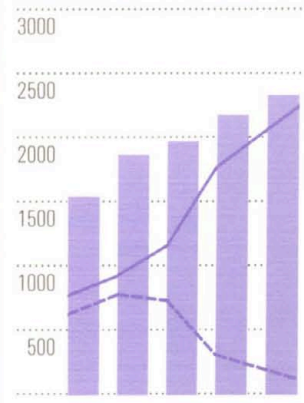

	1981	82	83	84	85
	788	934	1 149	1 785	2 075
	628	790	736	300	181
	1 529	1 861	1 965	2 173	2 322

- Intérêts imputés aux résultats
- Intérêt imputé au poste Construction en cours
- Charges d'intérêt brut

Financement en dollars canadiens par rapport au total des émissions nettes (1981-1985)
(en millions de dollars)

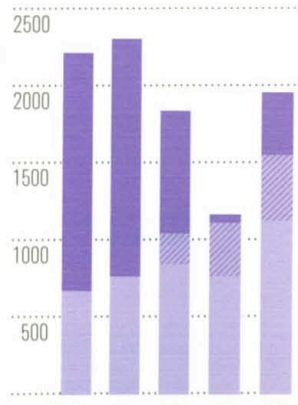

	1981	82	83	84	85
	1 549	1 536	779	53	383
			221	344	455
	677	766	841	767	1 114
	2 226	**2 302**	**1 841**	**1 164**	**1 952**

- Monnaies étrangères
- Contrats SWAPS pour convertir en dollars canadiens des emprunts originalement faits en monnaies étrangères
- Emprunts contractés en dollars canadiens

a permis à la caisse de profiter de l'excellente performance des marchés boursiers canadiens en 1985. La situation financière du régime de retraite a continué de s'améliorer. Une étude actuarielle indique qu'au 31 décembre 1984, le régime affichait un surplus actuariel net de 33 millions de dollars.

Autofinancement

$$\frac{\textit{Total des fonds provenant de l'exploitation} - \textit{Dividendes déclarés}}{\textit{Investissements} + \textit{Rachat d'obligations et d'autres dettes à long terme}}$$

Taux d'autofinancement
(en pourcentage)

1981	1982	1983	1984	1985
28,1	35,1	40,3	34,2	35,7

Couverture des intérêts
(avant dividendes)

$$\frac{\textit{Bénéfice avant intérêts et perte de change} + \textit{Revenu net de placements}}{\textit{Charges d'intérêt brut}}$$

Taux de capitalisation

$$\frac{\textit{Avoir de l'actionnaire}}{\textit{Avoir de l'actionnaire} + \textit{Dette à long terme} + \textit{Billets à payer} + \textit{Tranche à moins d'un an de la dette à long terme}}$$

Critères financiers et dividendes déclarés (1981-1985)

	1981	1982	1983	1984	1985
Couverture des intérêts	1,01	1,01	1,04	1,10	1,12
Taux de capitalisation (%)	25,1	26,0	26,6	25,3	24,1
Dividendes déclarés (en millions de dollars)	7	7	60	156	–

SOMMAIRE DES ÉTATS FINANCIERS ET DES STATISTIQUES

États financiers consolidés d'Hydro-Québec

42 Rapports de la Direction et des vérificateurs

43 Résultats consolidés

44 Bilan consolidé

46 Bénéfices non répartis consolidés

47 Évolution de la situation financière consolidée

48 Notes complémentaires

Statistiques

59 Sommaire des résultats consolidés de 1981 à 1985

60 Ventes et revenus consolidés de 1981 à 1985

61 Besoins du réseau en énergie et en puissance de 1981 à 1985

États financiers de la Caisse de retraite d'Hydro-Québec

62 Rapport des vérificateurs

63 Actif net

64 Évolution de l'actif net

65 Notes complémentaires

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés d'Hydro-Québec ont été préparés par la Direction et approuvés par le Conseil d'administration. Ils ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus. De l'avis de la Direction, ils tiennent compte, dans des limites raisonnables, de tous les éléments importants et des données disponibles au 31 janvier 1986. Les renseignements financiers contenus dans le rapport annuel sont conformes aux données présentées dans les états financiers.

Guy Coulombe
Président-directeur général

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au gouvernement du Québec,

Nous avons vérifié le bilan consolidé d'Hydro-Québec au 31 décembre 1985 ainsi que les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière d'Hydro-Québec au 31 décembre 1985 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés
Comptables agréés

Samson Bélair
Comptables agréés

Montréal, Canada
le 31 janvier 1986

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars)
Exercice terminé le 31 décembre

	1985	1984
Revenus		
Ventes d'électricité (note 2)	4 423 $	4 101 $
Autres revenus d'exploitation	69	72
	4 492	4 173
Dépenses		
Exploitation	1 163	1 106
Achats d'électricité	122	158
Amortissement des immobilisations	419	376
Impôt et taxes (note 3)	246	224
	1 950	1 864
Bénéfice avant intérêts et perte de change	2 542	2 309
Intérêts (note 4)	2 075	1 785
Perte de change	258	223
	2 333	2 008
Bénéfice net	209 $	301 $

BILAN CONSOLIDÉ

Actif

(en millions de dollars)
au 31 décembre

	1985	1984
Immobilisations		
Propriétés et outillage (note 5)		
En exploitation	26 040 $	24 657 $
Amortissement cumulé	3 092	2 717
	22 948	21 940
Construction en cours	2 469	2 343
	25 417	24 283
Actif à court terme		
Encaisse et placements	16	162
Comptes clients et revenu à facturer	941	809
Matériaux, combustibles et fournitures	226	180
	1 183	1 151
Autres éléments d'actif		
Placements (note 6)	130	126
Frais reportés (note 7)	2 453	1 569
	2 583	1 695
	29 183 $	27 129 $

Au nom du Conseil d'administration,

A. Hervé Hébert

Guy Coulombe

Montréal, Canada
le 12 février 1986

Passif et avoir de l'actionnaire

(en millions de dollars)
au 31 décembre

	1985	1984
Dette à long terme		
Obligations et autres dettes (note 8)	20 123 $	18 326 $
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	555	544
Billets à payer	68	2
Intérêts courus	752	676
Dividendes à payer	—	156
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 8)	965	914
	2 340	2 292
Avoir de l'actionnaire		
Capital-actions		
Autorisé 50 000 000 d'actions d'une valeur nominale de 100 $ chacune		
Émis et payé 43 741 090 actions	4 374	4 374
Bénéfices non répartis	2 346	2 137
	6 720	6 511
	29 183 $	27 129 $

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars)
Exercice terminé le 31 décembre

	1985	1984
Solde au début	2 137 $	1 992 $
Bénéfice net	209	301
	2 346	2 293
Dividendes (note 9)	—	(156)
Solde à la fin	2 346 $	2 137 $

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(en millions de dollars)
Exercice terminé le 31 décembre

	1985	1984
Fonds provenant de l'exploitation		
Bénéfice net	209 $	301 $
Amortissement des immobilisations	419	376
Amortissement des frais reportés	397	331
Profit net sur rachat d'obligations	(10)	(18)
	1 015	990
Dividendes déclarés	—	(156)
	1 015	834
Fonds provenant du financement externe		
Émission nette d'obligations et autres dettes à long terme	1 952	1 164
Rachat d'obligations et d'autres dettes à long terme	(1 228)	(759)
	724	405
Fonds provenant de sources diverses (utilisés)		
Variation du fonds de roulement*	(35)	457
Autres	(89)	(15)
	(124)	442
Fonds disponibles pour investissement	1 615 $	1 681 $
Investissement		
Immobilisations	1 528 $	1 591 $
Subventions aux programmes de vente	87	90
	1 615 $	1 681 $

**Excluant la tranche à moins d'un an de la dette à long terme.*

Note 1

31 décembre 1985

Principales conventions comptables

a) Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'Hydro-Québec et de ses filiales.

b) Tarifs

Selon la loi qui la régit, Hydro-Québec a pour objets de fournir de l'énergie et d'œuvrer dans le domaine de la recherche et de la promotion relatives à l'énergie, de la transformation et de l'économie de l'énergie, de même que dans tout domaine connexe ou relié à l'énergie. Les tarifs et les conditions auxquels l'énergie est fournie doivent être compatibles avec une saine administration financière. La Loi sur Hydro-Québec prévoit notamment que les tarifs doivent être maintenus à un niveau suffisant pour couvrir au moins tous les frais d'exploitation, l'intérêt sur la dette et l'amortissement de ses immobilisations sur une période maximum de 50 ans. Les tarifs sont fixés par Hydro-Québec et approuvés par le gouvernement du Québec.

c) Ventes d'électricité

Les revenus provenant des ventes d'électricité sont comptabilisés d'après un système de facturation cyclique. Hydro-Québec tient également compte de l'électricité livrée mais non encore facturée.

d) Propriétés et outillage (voir note 5)

Les propriétés et l'outillage, qui comprennent les installations de production, de transport et de distribution, les centres administratifs et de service ainsi que les équipements de construction, d'exploitation et de recherche, sont comptabilisés au coût. Ce coût englobe le matériel, la main-d'œuvre directe et les frais généraux d'ingénierie et d'administration applicables au programme de construction. Il comprend également l'intérêt imputé au poste Construction en cours expliqué en f) ci-après. Les coûts d'acquisition, d'amélioration et de renouvellement sont capitalisés, tandis que les frais d'entretien et de réparation sont imputés aux comptes de résultats. Au moment de la vente ou du retrait d'éléments d'actif, les coûts et les amortissements cumulés correspondants, moins la valeur de réalisation, sont portés à un compte distinct ; le montant net qui en résulte est amorti sur dix ans selon la méthode à intérêts composés, basée sur un taux de 3 %.

Les coûts des installations de production sont virés au poste Propriétés et outillage en exploitation, en tranches proportionnelles au nombre d'unités de production terminées et en service, par rapport au nombre total prévu dans la nouvelle installation, sur la base du coût final prévu actualisé, jusqu'à concurrence des coûts cumulés au moment des virements. Les coûts des installations de transport, de distribution et des autres installations sont virés au poste Propriétés et outillage en exploitation lorsque ces installations sont terminées et mises en exploitation.

e) Amortissement

Les immobilisations autres que l'équipement de construction, d'exploitation et de recherche, sont amorties selon la méthode à intérêts composés, basée sur un taux de 3 % et sur les vies utiles prévues ci-dessous :

Centrales hydrauliques, barrages et réservoirs, pylônes en acier et conducteurs des lignes de transport	50 ans
Turbines et alternateurs des centrales hydrauliques et conducteurs des lignes de distribution	40 ans
Centrale nucléaire, turbine, alternateur et réacteur de la centrale nucléaire	30 ans
Poteaux des lignes de distribution	25 ans

L'équipement de construction, d'exploitation et de recherche est amorti sur la vie utile prévue selon la méthode linéaire.

f) Intérêt imputé au poste Construction en cours

Le coût des travaux de construction en cours est majoré d'un intérêt dont le taux est égal à la moyenne pondérée des taux d'intérêt effectifs que portent les obligations émises par Hydro-Québec pour financer ces travaux. Ce taux s'est établi à 13,60 % en 1985 et à 13,42 % en 1984. Il tient compte des fluctuations du cours des changes sur les paiements d'intérêt en monnaies étrangères et de l'amortissement de la perte de change non réalisée.

g) Recherche et développement

Les frais préliminaires d'ingénierie, de recherche et d'étude engagés dans un projet avant l'obtention de l'autorisation de construire sont imputés aux dépenses d'exploitation. De plus, sont imputés aux résultats les frais de recherche et de développement non reliés à des projets particuliers ou relatifs à de nouvelles sources d'énergie.

h) Matériaux, combustibles et fournitures

Hydro-Québec évalue ses stocks de matériaux, de combustibles et de fournitures au coût moyen.

i) Placements

Tous les placements sont comptabilisés au coût ; dans le cas des placements à court terme, le coût correspond de près à la valeur du marché.

j) **Frais reportés** (voir note 7)

Escompte et frais d'émission sur obligations

L'escompte et les frais d'émission sur obligations sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de la série obligataire à laquelle ils se rapportent.

Subventions aux programmes de vente

Dans le cadre de son plan d'élargissement du marché québécois, Hydro-Québec a mis en oeuvre des programmes d'aide à la commercialisation de l'électricité. Les subventions relatives à ces programmes sont amorties selon la méthode linéaire sur les cinq ans suivant l'année de leur attribution.

Projets Nottaway-Broadback-Rupert et La Romaine

La réalisation des projets Nottaway-Broadback-Rupert et La Romaine étant reportée pour une période indéterminée, les frais engagés dans ces projets ont été déduits du poste Construction en cours et virés au poste Frais reportés. Ces frais sont amortis selon la méthode linéaire sur trois ans.

Autres

Ces frais reportés comprennent divers montants déboursés en prévision des exercices futurs et sont amortis selon la méthode linéaire sur des périodes n'excédant pas 40 ans.

k) **Conversion des monnaies étrangères** (voir note 8)

Les revenus et dépenses résultant d'opérations conclues en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux cours en vigueur lors des opérations. Les éléments monétaires de l'actif et du passif sont convertis en dollars canadiens aux cours en vigueur à la date du bilan et les éléments non monétaires sont convertis aux cours en vigueur lors des opérations. Toutefois, les éléments monétaires qui font l'objet d'une couverture contre les risques de change sont convertis aux cours établis selon les conditions de la couverture. Les gains ou les pertes de change résultant de ces conversions sont inclus dans les résultats ; ceux qui sont rattachés à la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie restante des obligations.

l) **Fonds d'amortissement**

Hydro-Québec constitue la presque totalité de ses fonds d'amortissement en rachetant ses propres obligations. Ces fonds sont déduits de la dette à long terme et comptabilisés à la valeur nominale, ce qui ne correspond pas nécessairement au coût ou à la valeur du marché. Le profit qui en résulte, déduction faite du solde non amorti de l'escompte et des autres frais, est inclus dans le poste Intérêts (voir note 4). Les obligations d'une série rachetées pour le fonds d'amortissement de cette série sont annulées.

m) **Dividendes**

Les dividendes déclarés par le gouvernement du Québec (voir note 9) sont déduits des bénéfices non répartis de l'exercice pour lequel ils ont été déclarés.

n) **Régime de retraite**

Les coûts du régime de retraite sont établis périodiquement par des actuaires indépendants. Le coût des services courants est imputé annuellement aux opérations, ainsi que l'amortissement du coût des services passés et des déficits d'expérience sur une période maximum de 15 ans.

Note 2

Ventes d'électricité

Les ventes d'électricité comprennent des ventes de 332 millions de dollars (388 millions de dollars en 1984) à des clients aux États-Unis.

Note 3

Impôt et taxes

(en millions de dollars)	1985	1984
Taxe sur le capital	123 $	115 $
Taxe sur le revenu brut, à titre de taxe foncière municipale sur certains immeubles	103	91
Taxes foncières	20	18
	246 $	224 $

Note 4

Intérêts

(en millions de dollars)	1985	1984
Intérêt sur dette à long terme	2 298 $	2 149 $
Intérêt sur avances bancaires et billets à payer	1	2
Amortissement de l'escompte et des frais d'émission sur obligations	23	22
	2 322	2 173
Moins		
Intérêt imputé au poste Construction en cours	181	300
Revenu net de placements	56	70
Profit net sur rachat d'obligations	10	18
	247	388
	2 075 $	1 785 $

Note 5

Propriétés et outillage

(en millions de dollars)	1985			1984		
	Propriétés et outillage en exploitation	Amortissement cumulé	Construction en cours	Propriétés et outillage en exploitation	Amortissement cumulé	Construction en cours
Production						
Hydraulique	12 751 $	1 258 $	1 557 $	12 624 $	1 108 $	1 447 $
Nucléaire	1 447	65	10	1 440	38	6
Autres	328	110	24	323	96	13
	14 526	**1 433**	**1 591**	14 387	1 242	1 466
Transport						
Postes	2 520	268	358	2 327	230	271
Lignes	3 894	387	136	3 565	343	307
	6 414	**655**	**494**	5 892	573	578
Distribution						
Postes	888	139	66	807	127	85
Lignes	2 696	406	204	2 330	366	126
	3 584	**545**	**270**	3 137	493	211
Autres						
Bâtiments administratifs	419	42	75	309	35	36
Équipement	516	278	—	407	225	—
Divers	581	139	39	525	149	52
	1 516	**459**	**114**	1 241	409	88
Total	**26 040 $**	**3 092 $**	**2 469 $**	24 657 $	2 717 $	2 343 $

Note 6

Placements

(en millions de dollars)	1985	1984
Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited (CFLCo) (voir note 11)		
Obligations, hypothèque générale, 7½%, échéant entre 1986 et 2010 (valeur nominale de 89 millions de dollars et de 90 millions de dollars respectivement)	80 $	82 $
Actions ordinaires	34	34
	114	116
Placements divers	16	10
	130 $	126 $

Le capital-actions de CFLCo est détenu dans une proportion de 65,8% par Newfoundland and Labrador Hydro-Electric Corporation (société de la Couronne de la province de Terre-Neuve) et de 34,2% par Hydro-Québec. La part d'Hydro-Québec dans les bénéfices, les dividendes et les bénéfices non répartis de CFLCo s'établit comme suit au 31 décembre 1985 :

	Bénéfices	Dividendes	Bénéfices non répartis
Part des bénéfices non répartis au 1er janvier 1984			56 $
1984	23 $	9 $	14
1985	11	9	2
Part des bénéfices non répartis au 31 décembre 1985			72 $

Les dividendes sont inclus dans le poste Revenu net de placements (voir note 4).

Note 7

Frais reportés

Les frais reportés comprennent les soldes non amortis des éléments suivants :

(en millions de dollars)	1985	1984
Escompte et frais d'émission sur obligations	171 $	178 $
Subventions aux programmes de vente	207	154
Projets Nottaway-Broadback-Rupert et La Romaine	79	157
Perte de change non réalisée	1 907	1 050
Autres	89	30
	2 453 $	1 569 $

Note 8

Obligations et autres dettes

La dette à long terme d'Hydro-Québec est garantie par la province de Québec, à l'exception d'un montant de 257 millions de dollars (188 millions de dollars en 1984). Elle inclut des billets à payer de 491 millions de dollars des États-Unis (228 millions de dollars des États-Unis et 30 millions de dollars canadiens en 1984) qui seront renouvelés régulièrement pour une période excédant un an.

Les échéances de la dette à long terme et les exigences des fonds d'amortissement, converties en dollars canadiens, sont présentées dans le tableau suivant :

	1985		1984	
Années d'échéance	(en millions de dollars)	Taux d'intérêt moyen pondéré	(en millions de dollars)	Taux d'intérêt moyen pondéré
1985	— $		914 $	
1986	965		1 123	
1987	1 559		1 588	
1988	935		1 112	
1989	1 309		1 302	
1990	1 516			
1- 5 ans	6 284	10,50 %	6 039	11,08 %
6-10 ans	6 545	11,90 %	6 054	11,69 %
11-15 ans	2 162	10,45 %	1 940	10,44 %
16-20 ans	4 088	10,41 %	2 590	10,27 %
21-25 ans	1 354	10,66 %	1 913	10,86 %
26-30 ans	655	12,88 %	627	12,63 %
31-35 ans	—		77	12,75 %
	21 088		19 240	
Moins Tranche à moins d'un an	965		914	
	20 123 $		18 326 $	

Les remboursements à effectuer en dollars canadiens et en monnaies étrangères, ainsi que leur équivalent en dollars canadiens, sont présentés ci-dessous :

			(en millions d'unités)	1985 Total (en millions de dollars)	1984 Total (en millions de dollars)
	1986 à 1990	*1991 à 2015*	*Total*	*1986 à 2015*	*1985 à 2015*
Dollars canadiens	1 794	6 065	7 859	7 859 $	7 071 $
Aux cours établis selon les conditions de la couverture					
Dollars des États-Unis	470	332	802	1 074	606
Deutsche marks	—	350	350	179	179
Francs suisses	100	250	350	195	195
				9 307	8 051
Aux cours en vigueur à la date du bilan					
Dollars des États-Unis	2 056	4 949	7 005	9 868	9 526
Deutsche marks	667	497	1 164	667	421
Francs suisses	423	357	780	531	704
Yens	8 220	23 780	32 000	224	168
Livres sterling	—	150	150	303	230
Écus	90	—	90	112	84
Florins	45	105	150	76	56
				11 781	11 189
				21 088 $	19 240 $

Hydro-Québec détient une marge de crédit rotatif non utilisée de 750 millions de dollars des États-Unis ou son équivalent en dollars canadiens, échéant en 1994. Tout emprunt en dollars canadiens portera intérêt au taux préférentiel moyen des banques de référence indiquées dans la convention de crédit ou à un taux relié à celui des acceptations bancaires. Tout emprunt en dollars des États-Unis portera intérêt à un taux basé sur le taux interbancaire moyen de l'eurodollar sur le marché de Londres (LIBOR).

Note 9

Restrictions concernant les dividendes

Les dividendes qu'Hydro-Québec est appelée à verser sont déclarés une fois l'an par le gouvernement du Québec, qui en détermine les modalités de paiement. Pour un exercice financier donné, ils ne peuvent excéder le surplus susceptible de distribution, établi comme suit : 75 % du bénéfice avant intérêts et perte de change et du revenu net de placements pour l'exercice, moins l'intérêt sur la dette à long terme, sur les avances bancaires et sur les billets à payer, et moins l'amortissement de l'escompte et des frais d'émission relatifs aux titres de créance de l'entreprise. Ce calcul est effectué d'après les états financiers consolidés.

Toutefois, il ne peut être déclaré pour un exercice donné aucun dividende dont le montant aurait pour effet de réduire à moins de 25 % le taux de capitalisation à la fin de l'exercice. Ce taux correspond au rapport entre, d'une part, l'avoir de l'actionnaire, déduction faite des dividendes déclarés à l'égard de l'exercice et, d'autre part, le total de la dette à long terme, billets à payer compris, et de l'avoir de l'actionnaire, déduction faite des dividendes déclarés à l'égard de l'exercice.

Le gouvernement déclare les dividendes d'un exercice donné dans les 30 jours suivant la date à laquelle Hydro-Québec lui transmet les renseignements financiers relatifs au surplus susceptible de distribution. À l'expiration de ce délai, la totalité ou la partie du surplus susceptible de distribution qui n'a pas fait l'objet d'une déclaration de dividendes ne peut plus être distribuée à l'actionnaire sous forme de dividendes.

Note 10

Régime de retraite

Le Régime de retraite d'Hydro-Québec est un régime contributif à prestations définies, garanties par Hydro-Québec. Au 31 décembre 1985, 18 941 employés (18 683 employés en 1984) cotisaient au régime.

Selon des expertises actuarielles indépendantes soumises en 1985, le fonds constituant le régime de base de la caisse de retraite montre un surplus de 162 millions de dollars, tandis que celui constituant les régimes supplémentaires est déficitaire de 129 millions de dollars au 31 décembre 1984.

Les coûts du régime représentent le coût des services courants, l'amortissement du coût des services passés et des déficits d'expérience ainsi que la contribution au Régime de rentes du Québec. Pour 1985, ces coûts seraient de 98 millions de dollars (101 millions de dollars en 1984) s'ils n'avaient pas été réduits d'un montant de 80 millions de dollars représentant les cotisations excédentaires d'équilibre, ainsi que l'intérêt s'y rapportant, versées par Hydro-Québec à la caisse de retraite au cours des exercices 1982 à 1984.

Note 11

Engagements, éventualités et dépenses en immobilisations

Les chutes Churchill

Le 12 mai 1969, Hydro-Québec a signé un contrat avec Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited (CFLCo) en vertu duquel Hydro-Québec s'est engagée à acheter virtuellement toute l'énergie produite à la centrale des chutes Churchill, d'une puissance nominale de 5 225 000 kilowatts, pendant une période de 40 ans à compter du 1er septembre 1976, sous réserve des quantités pouvant être reprises par CFLCo jusqu'à concurrence de 300 000 kilowatts. Ce contrat sera renouvelé automatiquement pour les 25 années suivantes, selon des conditions déjà convenues.

En vertu de ce contrat, Hydro-Québec s'est engagée à payer l'énergie, qu'elle l'utilise ou non, sous réserve de certaines limites et compensations, et à payer à CFLCo une partie des frais d'intérêt sur les dettes contractées par cette dernière pour la construction de la centrale, ainsi qu'une partie des pertes de change provenant du service de la dette en monnaie américaine. Hydro-Québec peut être tenue de fournir des fonds supplémentaires par l'achat d'unités d'obligations subordonnées et d'actions ordinaires, si d'autres fonds n'étaient pas disponibles pour le service de la dette et pour couvrir les dépenses de CFLCo.

En 1976, des brefs d'assignation et un état de réclamation ont été signifiés à CFLCo et à Hydro-Québec dans une action intentée par le Procureur général de Terre-Neuve devant la Cour suprême de Terre-Neuve, demandant à ce tribunal de déclarer que Terre-Neuve était en droit, en vertu du bail consenti à CFLCo, de demander à CFLCo de lui livrer 800 mégawatts de la puissance produite à même les eaux du cours supérieur du fleuve Churchill à compter du 1er octobre 1983, que CFLCo est obligée de satisfaire à cette demande et que le respect de cette exigence ne constituerait pas un défaut en vertu du contrat d'achat d'énergie ou des conventions financières de CFLCo.

Hydro-Québec a produit une défense à cette action devant la Cour suprême de Terre-Neuve, laquelle, après enquête, a rejeté la réclamation du Procureur général de Terre-Neuve en juin 1983. Un appel de ce jugement à la Cour d'appel de Terre-Neuve a été rejeté par ce tribunal en octobre 1985.

En 1977, Hydro-Québec a engagé des procédures devant la Cour supérieure du district de Montréal en vue d'obtenir un jugement confirmant, notamment, que le contrat d'achat d'énergie lui donne droit à virtuellement toute l'énergie produite par la centrale des chutes Churchill et que le défaut par CFLCo de vendre et de livrer cette énergie constituerait un bris de contrat. Des moyens préliminaires institués par le Procureur général de Terre-Neuve et par CFLCo ayant été vidés, la Cour supérieure a rendu en août 1983 un jugement faisant droit aux conclusions demandées par Hydro-Québec. CFLCo a interjeté appel de cette décision à la Cour d'appel du Québec, qui a rejeté le pourvoi le 18 février 1985.

Les chutes Churchill (suite)

La Cour suprême du Canada doit entendre, probablement en février 1986, deux requêtes pour permission d'appeler : l'une, du Procureur général de Terre-Neuve, a trait à l'action rejetée par la Cour d'appel de Terre-Neuve, et l'autre, de CFLCo, concerne le jugement dont le pourvoi en appel a été rejeté par la Cour d'appel du Québec.

Dépenses en immobilisations

Hydro-Québec prévoit que les dépenses en immobilisations s'élèveront à 1 527 millions de dollars pour l'année 1986.

Note 12

Reclassement

Certains chiffres comparatifs de 1984 ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation adoptée en 1985.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE 1981 À 1985

(en millions de dollars)

		1985	1984	1983	1982	1981
Revenus						
	Ventes d'électricité	4 423 $	4 101 $	3 593 $	3 257 $	2 770 $
	Autres revenus d'exploitation	69	72	66	56	42
		4 492	4 173	3 659	3 313	2 812
Dépenses						
	Exploitation	1 163	1 106	1 038	975	879
	Achats d'électricité	122	158	117	127	126
	Amortissement des immobilisations	419	376	311	255	227
	Impôt et taxes	246	224	209	185	114
		1 950	1 864	1 675	1 542	1 346
Bénéfice avant intérêts et perte de change		2 542	2 309	1 984	1 771	1 466
Intérêts						
	Intérêt sur dette à long terme	2 298	2 149	1 938	1 807	1 467
	Intérêt sur avances bancaires et billets à payer	1	2	8	37	49
	Amortissement de l'escompte et des frais d'émission sur obligations	23	22	19	17	13
	Intérêt imputé au poste Construction en cours	(181)	(300)	(736)	(790)	(628)
	Revenu net de placements	(56)	(70)	(62)	(99)	(73)
	Profit net sur rachat d'obligations	(10)	(18)	(18)	(38)	(40)
		2 075	1 785	1 149	934	788
Perte de change		258	223	128	37	119
		2 333	2 008	1 277	971	907
Bénéfice net		209 $	301 $	707 $	800 $	559 $

VENTES ET REVENUS CONSOLIDÉS DE 1981 À 1985

		1985	1984	1983	1982	1981	Croissance annuelle moyenne (en %) 1985/1980
Ventes d'électricité *(en millions de kWh)*							
	Régulière						
	au Québec :						
	domestique et agricole	38 427	36 041	32 510	32 133	31 523	4,8
	général	20 811	19 794	19 736	19 198	19 216	2,3
	industriel	34 351	31 383	29 313	28 687	31 473	1,5
	autres	4 052	3 804	3 582	3 523	3 595	1,0
		97 641	91 022	85 141	83 541	85 807	2,9
	Excédentaire						
	au Québec :						
	général	1 361	928	88	—	—	—
	industriel	9 505	6 955	2 337	1 602	1 782	43,6
	réseaux voisins	1 239	2 028	565	555	868	36,0
		12 105	9 911	2 990	2 157	2 650	46,0
	Exportations :						
	électricité régulière	6 898	6 299	6 702	5 755	5 726	1,1
	électricité excédentaire	17 295	16 583	12 835	12 125	12 747	9,7
		24 193	22 882	19 537	17 880	18 473	6,8
	Ventes totales	**133 939**	123 815	107 668	103 578	106 930	5,2
Revenus des ventes d'électricité *(en millions de dollars)*							
	Régulière						
	au Québec :						
	domestique et agricole	1 542 $	1 422 $	1 265 $	1 164 $	973 $	12,7
	général	938	880	855	774	663	9,7
	industriel	904	840	763	692	620	10,4
	autres	157	148	137	127	110	8,4
		3 541	3 290	3 020	2 757	2 366	11,0
	Excédentaire						
	au Québec :						
	général	24	16	1	—	—	—
	industriel	167	119	36	20	21	64,2
	réseaux voisins	18	30	8	5	8	43,1
		209	165	45	25	29	65,2
	Exportations :						
	électricité régulière	218	177	171	164	69	23,8
	électricité excédentaire	455	469	357	311	306	15,1
		673	646	528	475	375	17,5
	Revenus totaux	**4 423 $**	4 101 $	3 593 $	3 257 $	2 770 $	12,9
Nombre d'abonnements *(en fin d'année)*							
	Domestique et agricole	2 527 643	2 445 755	2 369 163	2 286 194	2 227 900	3,3
	Général	235 291	230 078	255 370	259 612	256 451	(1,2)
	Industriel	13 077	12 963	12 970	11 505	11 636	2,8
	Autres	7 579	7 805	6 768	7 633	8 339	(2,9)
	Total	**2 783 590**	2 696 601	2 644 271	2 564 944	2 504 326	2,9

BESOINS DU RÉSEAU EN ÉNERGIE DE 1981 À 1985

		(en millions de kilowattheures)					Croissance annuelle moyenne (en %) 1985/
		1985	1984	1983	1982	1981	1980
Besoins globaux							
	Production brute	115 538	100 343	88 321	78 821	80 581	8,6
	Réceptions :						
	Achats	32 111	36 333	31 680	36 398	37 099	(3,9)
	Réceptions selon entente	2 368	2 210	2 484	2 241	2 002	0,9
		34 479	38 543	34 164	38 639	39 101	(3,8)
	Total – Besoins globaux	**150 017**	138 886	122 485	117 460	119 682	4,9
Besoins québécois							
	Ventes d'électricité régulière au Québec	97 641	91 022	85 141	83 541	85 807	2,9
	Livraisons selon entente au Québec	3 470	3 230	3 501	3 613	3 077	(3,2)
	Total – Consommation prioritaire	**101 111**	94 252	88 642	87 154	88 884	2,6
	Consommation des centrales	685	652	545	331	325	12,3
	Pertes et autres	11 928	11 188	10 767	9 936	9 345	4,0
	Total – Besoins prioritaires	**113 724**	106 092	99 954	97 421	98 554	2,8
	Ventes d'électricité excédentaire au Québec	12 105	9 911	2 990	2 157	2 650	46,0
	Total – Besoins québécois	**125 829**	116 003	102 944	99 578	101 204	4,5
Exportations							
	Ventes d'électricité régulière	6 898	6 299	6 702	5 755	5 726	1,1
	Ventes d'électricité excédentaire	17 295	16 583	12 835	12 125	12 747	9,7
	Livraisons selon entente	(5)	1	4	2	5	
	Total – Exportations	**24 188**	22 883	19 541	17 882	18 478	6,7
Besoins globaux		**150 017**	138 886	122 485	117 460	119 682	4,9

BESOINS DU RÉSEAU EN PUISSANCE POUR L'HIVER DÉBUTANT EN DÉCEMBRE*

	(en milliers de kilowatts)					Croissance annuelle moyenne (en %) 1985/
	1985	1984	1983	1982	1981	1980
Besoins globaux	**25 745**	25 487	21 961	20 189	20 263	5,7
Besoins prioritaires	**22 946**	21 760	19 788	18 379	19 696	3,4

* *Les besoins de puissance de 1985, 1983 et 1981 comprennent respectivement 881 MW, 487 MW et 531 MW qui ont été retenus par suite de l'application des clauses de puissance interruptible de certains contrats.*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux administrateurs,

Nous avons vérifié l'état de l'actif net de la Caisse de retraite d'Hydro-Québec au 31 décembre 1985 et l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement l'actif net de la Caisse de retraite d'Hydro-Québec au 31 décembre 1985 ainsi que l'évolution de son actif net pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés

Raymond, Chabot,
Martin, Paré & Associés
Comptables agréés

Samson Bélair

Samson Bélair
Comptables agréés

Montréal, Canada
le 31 janvier 1986

ACTIF NET

	(en millions de dollars) au 31 décembre 1985	1984
Placements		
Obligations		
d'Hydro-Québec garanties par la province de Québec	474 $	473 $
émises ou garanties par la province de Québec	241	255
émises ou garanties par d'autres provinces	47	16
de municipalités, commissions scolaires, cégeps, hôpitaux et universités	145	132
émises ou garanties par le gouvernement du Canada	288	164
de compagnies ou de sociétés commerciales	138	63
(Valeur nominale de 1 328 millions de dollars, valeur du marché de 1 416 millions de dollars)	1 333	1 103
Actions ordinaires (valeur du marché de 130 millions de dollars)	124	2
Autres placements garantis par des provinces (valeur du marché de 197 millions de dollars)	176	92
Encaisse et placements à court terme	280	459
	1 913	1 656
Intérêts courus sur placements	40	36
Montant à recevoir d'Hydro-Québec	1	5
	1 954	1 697
Moins		
Cotisations excédentaires d'équilibre versées par Hydro-Québec (voir note 2)	61	—
	1 893 $	1 697 $

Pour Hydro-Québec,

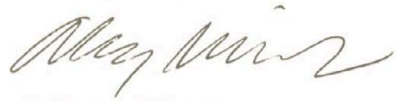

A. Hervé Hébert

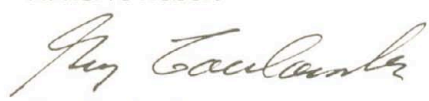

Guy Coulombe

Montréal, Canada
le 12 février 1986

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

(en millions de dollars)
Exercice terminé le 31 décembre

		1985	1984
Solde au début		**1 697 $**	1 437 $
Augmentation			
	Cotisations courantes		
	Employés	**36**	35
	Hydro-Québec	**71**	69
		107	104
	Cotisation d'Hydro-Québec (note 2)	**19**	26
	Revenus de placements	**211**	174
		337	304
		2 034	1 741
Diminution			
	Cotisations excédentaires d'équilibre versées par Hydro-Québec (note 2)	**80**	—
	Prestations versées	**61**	44
		141	44
Solde à la fin		**1 893 $**	1 697 $

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Note 1

au 31 décembre 1985

Conventions comptables

a) Ces états financiers ne montrent que l'actif net de la Caisse de retraite d'Hydro-Québec et n'indiquent pas la capacité de cette caisse de satisfaire aux obligations du Régime de retraite d'Hydro-Québec, dont l'exécution est garantie par Hydro-Québec.

b) Les placements sont présentés au coût, à l'exception des obligations et des coupons détachés qui le sont au coût amorti. Les coupons détachés sont inclus dans le poste Autres placements garantis par des provinces.

c) Les revenus de placements, les cotisations et les prestations de retraite sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Note 2

Expertises actuarielles

Selon des expertises actuarielles indépendantes soumises en 1985, le fonds constituant le régime de base de la caisse de retraite montre un surplus de 162 millions de dollars, tandis que celui constituant les régimes supplémentaires est déficitaire de 129 millions de dollars au 31 décembre 1984. Hydro-Québec assume l'amortissement annuel de ce déficit sur une période maximale de 15 ans.

Les études actuarielles antérieures faisaient état de cotisations excédentaires d'équilibre versées au cours des exercices 1982 à 1984 par Hydro-Québec. Cette dernière n'avait pas déterminé comment elle entendait en disposer. En 1985, un montant de 80 millions de dollars représentant ces cotisations ainsi que l'intérêt s'y rapportant a été comptabilisé en diminution de l'actif de la caisse de retraite.

Conseil d'administration d'Hydro-Québec

Président
A. Hervé Hébert *
Président de la Fiducie du Québec

Membres

Gérald Aubin
Associé de l'étude d'avocats Aubin, Fillion, Brisson et Associés, de Chicoutimi

Guy Coulombe
Président-directeur général d'Hydro-Québec

Paul Couture **
Producteur agricole, membre de la Régie des marchés agricoles

Kevin Drummond
Exploitant agricole, membre de la Régie des marchés agricoles

Jean-Louis Dulac
Président-directeur général de M et M Nord-Ouest inc.

Marcel Dutil ***
Président du conseil et chef de la direction, le groupe Canam Manac inc.

Jean-Paul Gignac
Ingénieur, administrateur et ex-commissaire d'Hydro-Québec

Pierre Goyette
Président et chef de la direction de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal

Jeannine Guillevin Wood ***
Présidente et chef de la direction, Guillevin International inc.

Guy Joron
Président de la Société de la Place des Arts de Montréal

Pierre Laferrière
Président de Laferrière et Associés inc., conseillers en gestion et développement international

Pierre Leblanc
Associé du bureau d'experts-comptables Dessureault, Leblanc, Lefebvre, de Trois-Rivières

Claire Léger
Vice-présidente du conseil, Les Rôtisseries Saint-Hubert

Denise Martin ***
Directeur général, Planification, Systèmes et Informatique, Épiciers Unis Métro-Richelieu inc.

Raymond Royer
Président, Bombardier inc.

Jean-Joseph Villeneuve ***
Ingénieur et ancien vice-président d'Hydro-Québec

**Comité exécutif du Conseil d'administration*
A. Hervé Hébert, président
Guy Coulombe
Marcel Dutil*
Pierre Laferrière
Pierre Leblanc
Claire Léger
Jean-Joseph Villeneuve*

**Nommé en septembre 1985 en remplacement de M. Joseph Bourbeau.*
***Remplacé en janvier 1986 par M. Michel Bélanger, président du conseil et chef de la direction de la Banque nationale du Canada.*
****Nommés au cours de 1985.*

**Nommés en janvier 1986.*

Direction d'Hydro-Québec

Président-directeur général
Guy Coulombe

Vice-président exécutif, Équipement
Laurent Hamel

- **Vice-président délégué, Ressources et Contrôle**
  Gérard Prévost
- **Vice-président, Ingénierie et Construction**
  Marcel G. Laflamme
- **Vice-président, Planification des équipements**
  André Mercier
- **Président-directeur général, SEBJ**
  Louis-Georges Boivin

Vice-président exécutif, Exploitation
Pierre Godin

- **Vice-président, Planification de l'exploitation**
  André Lavoie
- **Vice-président, Production, Transport et Distribution**
  Jean-Claude Roy
- **Vice-président, région La Grande Rivière**
  Clément Ouellet
- **Vice-président, région Laurentides**
  Jean-Claude Grégoire
- **Vice-président, région Maisonneuve**
  Maurice Huppé
- **Vice-président, région Manicouagan**
  Joseph McNally
- **Vice-président, région Matapédia**
  Gérard Fournier
- **Vice-président, région Mauricie**
  Benoît Michel
- **Vice-président, région Montmorency**
  Gilles Béliveau
- **Vice-président, région Richelieu**
  Gaétan Marois
- **Vice-président, région Saguenay**
  Jean Houde
- **Vice-président, région Saint-Laurent**
  Pierre Simard

Vice-président exécutif, Finances et Ressources
Michel Caron

- **Vice-président, Planification et Développement**
  (vacant)
- **Vice-président, Contrôle**
  Jean-Jacques Prénoveau
- **Vice-président, Finances et trésorier**
  André Dubuc
- **Vice-président, Ressources humaines**
  (vacant)

Vice-président exécutif, Marchés externes
Georges Lafond

- **Vice-président, Mise en marché externe**
  Jacques Guevremont

Vice-président exécutif, Marchés internes
Claude Boivin

- **Vice-président, Tarification et Clientèle industrielle**
  Claude Dubé

Vice-président exécutif, Technologie et Affaires internationales
(vacant)

- **Vice-président, Recherche et directeur de l'IREQ**
  Toby Gilsig
- **Président-directeur général, Hydro-Québec International**
  André Gagnon

Secrétaire général
Jean Bernier

- **Avocat en chef**
  André Gadbois
- **Vice-président, Affaires amérindiennes et inuit**
  Robert Brunette

Vérificateur général
Michel Rhéaume

Vice-président, Affaires américaines
Claude Descôteaux

Vice-président, Information
Marcel Couture

Vice-président, Planification générale
Michel Grignon

Vice-président corporatif
Pierre Bolduc

Vice-président corporatif
Philippe Ouellette

Filiales

Société d'énergie de la Baie James

Président du Conseil d'administration
Laurent Hamel

Président-directeur général
Louis-Georges Boivin

Hydro-Québec International

Président du Conseil d'administration
Guy Coulombe

Président-directeur général
André Gagnon

Société de transmission électrique de Cedars Rapids Limitée

Président
Georges Lafond

Hydro-Québec
75, boul. Dorchester ouest
Montréal (Québec) Canada
H2Z 1A4
Tél. : (514) 289-2211
Télex : 05561047

Société d'énergie de la Baie James
800, boul. de Maisonneuve est
Montréal (Québec) Canada
H2L 4M8
Tél. : (514) 289-5925
Télex : 05562126

Hydro-Québec International
800, boul. de Maisonneuve est
Montréal (Québec) Canada
H2L 4L8
Tél. : (514) 289-6822
Télex : 05561385

Nouveler inc.
1080, côte du Beaver Hall
Bureau 1810
Montréal (Québec) Canada
H2Z 1S8
Tél. : (514) 879-1938
Télex : 05561139

Société de transmission électrique de Cedars Rapids Limitée
75, boul. Dorchester ouest
Montréal (Québec) Canada
H2Z 1A4
Tél. : (514) 289-3721
Télex : 05561047

Hydro-Québec remercie les entreprises, personnes et organismes qui ont rendu possible la publication des illustrations photographiques du présent rapport.

This report is available in English upon request.

Vice-présidence Information
Hydro-Québec
75, boul. Dorchester ouest
Montréal (Québec)
H2Z 1A4

Dépôt légal — 2e trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 2-550-12928-8
ISSN 0702-6706

D86-0017

Canada
Labrador
La Grande 2
La Grande 3
La Grande 4
Baie James
La Grande Rivière
Tilly
Radisson
Chissibi
Le Moyne
Churchill Falls
Québec
Montagnais
Albanel
Némiscau
Manic 5
Manic 5 (suréquipement)
Micoua
Arnaud
Outardes 4
Chibougamau
Manic 3
Abitibi
Manic 2
Outardes 3
Manicouagan
Bersimis 1
Bersimis 2
Terre-Ne
120 kV
Chamouchouane
Saguenay
La Vérendrye
230 kV
Laurentides
315 kV
345 kV
Jacques-Cartier
Lévis
Gentilly 2
120kV
Grand-Brûlé
Tracy
Nicolet
Nouveau-Brunswick
Île du Prince-Édouard
120 kV
Duvernay
Carignan
Carillon
Chénier
Boucherville
Des Cantons
Beauharnois
Hertel
230 kV
230 kV
120 kV
Châteauguay
120 kV
Nouvelle-Écosse
Maine
Ontario
765 kV
120 kV
120 kV
±450 kV
Vermont
New Hampshire
New York
Massachusetts
Connecticut
Rhode Island
Pennsylvanie
New Jersey
États-Unis
Légende
Centrale de 500 MW et plus
Centrale de 500 MW et plus en construction
Poste à 735 kV
Futur poste à 735 kV
Interconnexion
Future interconnexion
Ligne à 735 kV
Future ligne à 735 kV (juillet 1986)
Ligne à 765 kV
Future ligne à ±450 kV à courant continu
Principales installations d'Hydro-Québec en 1985

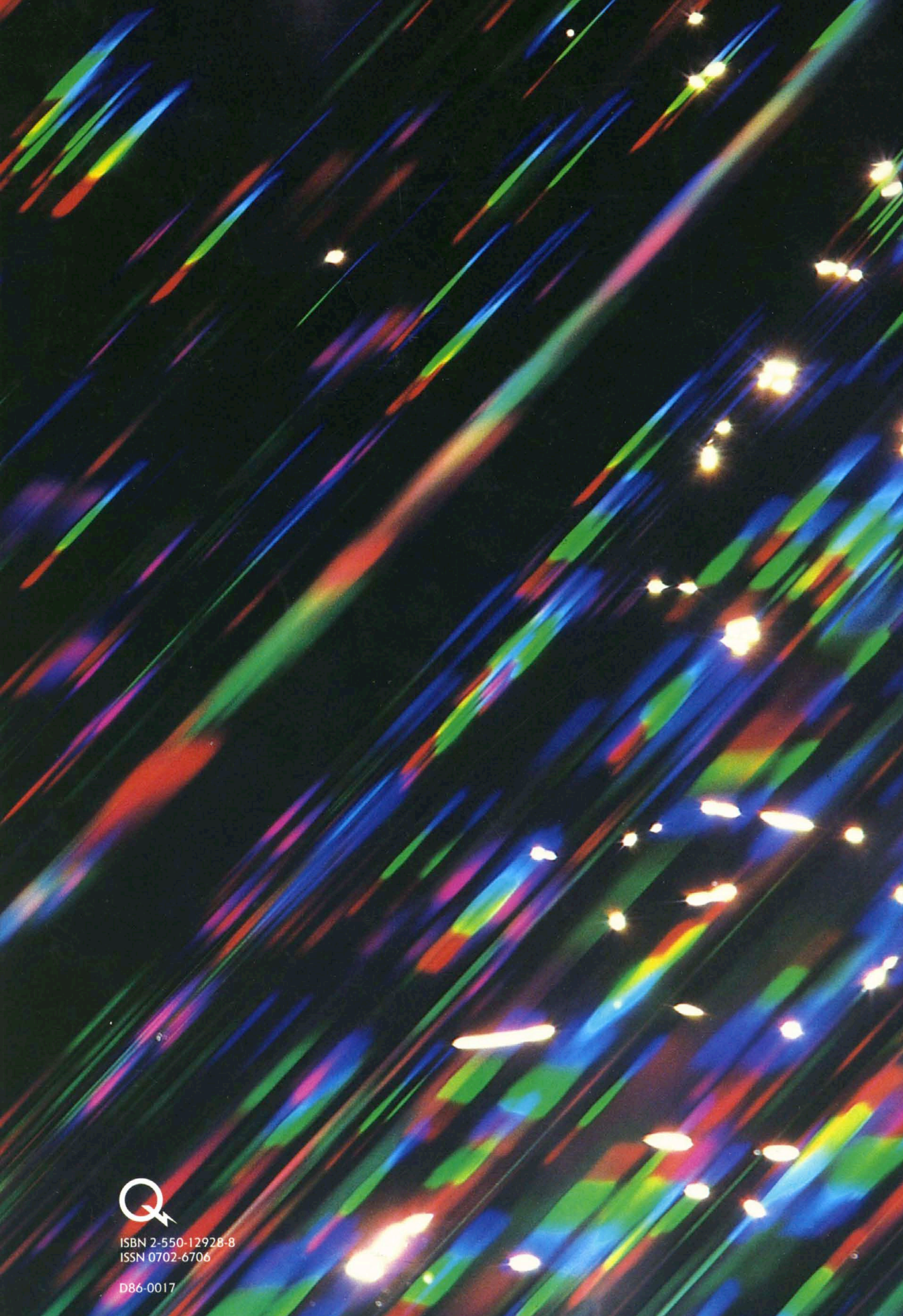

ISBN 2-550-12928-8
ISSN 0702-6706

D86-0017